



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

MAI 2025

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU- VENDÉE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Introduction - 2

Temps forts 2024 - 3

Chiffres-clés - 4

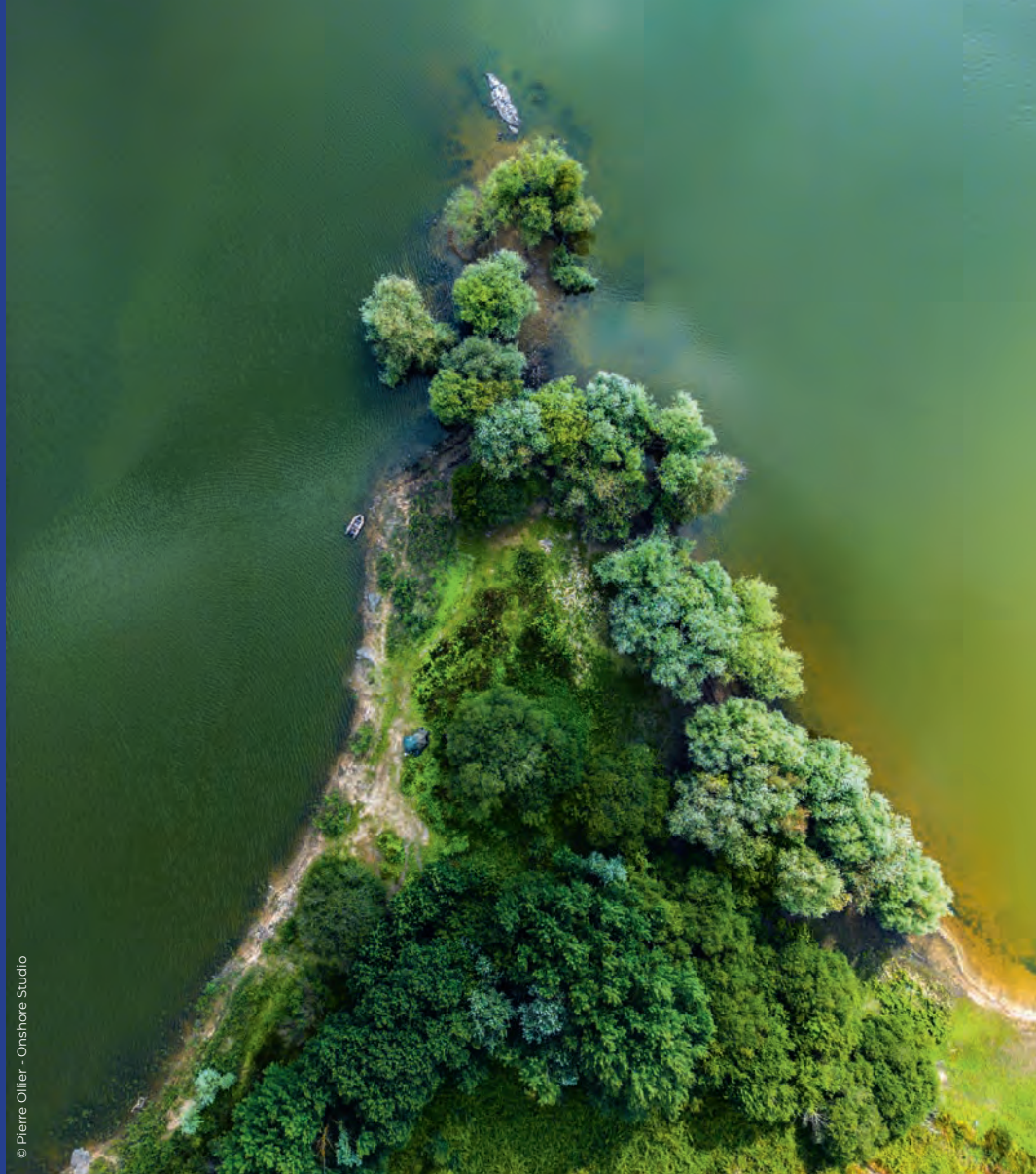
Organisation Territoriale - 9

Réalisations 2024 - 13

Les moyens pour agir - 49

Annexes - 58

© Pierre Ollier - Onshore Studio



Notre rapport annuel d'activités établit le bilan de l'action de Terres de Montaigu, reflet de l'activité de l'année 2024 écoulée, et ponctuée de grands événements comme le passage de la flamme olympique le 2 juin.

L'année 2024 a été marquée par :

- Le lancement du plan Familles et santé en février et le déploiement des premières actions : réaménagements des pôles santé de Montreverd et Rocheservière, ouverture du centre médico psychologique et de l'hôpital de jour pédopsychiatrique, développement des actions de prévention.
- Le déploiement de notre schéma vélo avec l'inauguration d'un premier tronçon reliant Cugand-La Bernardière et emblème de la commune nouvelle, ainsi que l'ouverture du tronçon des Marches de Bretagne entre les communes déléguées de Montaigu et Saint-Hilaire-de-Loulay (Montaigu-Vendée).

2024 fut aussi l'année du déploiement de notre police municipale et de la vidéoprotection dans toutes les communes de Terres de Montaigu, pour davantage de sécurité.

Bien évidemment, en 2024, nos services ont été fortement mobilisés pour poursuivre toutes nos actions :

- Nos actions en matière environnementale dans nos choix de transports scolaires, dans nos investissements sur l'énergie renouvelable, et l'amélioration constante de nos services en matière de gestion des déchets et d'assainissement.
- Nos dispositifs à succès qui poursuivent leur envol : Eclor, 1^{er} concert des Orchestres au collège, Nos FABuleuses, réseaux d'entreprises, théâtre de Thalie, le Printemps du Livre de Montaigu et Les Éphémères.
- La construction et la rénovation de nombreux équipements structurants sur tout le territoire de Terres de Montaigu.

TEMPS FORTS 2024



2024

**Du 19 janvier
au 23 mars**

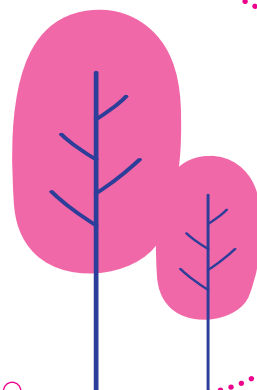
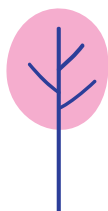
Le Printemps
du Livre se balade

30 janvier

Ouverture d'une
Maison sport-santé
(CDOS)

7 février

Lancement
du plan
Familles et santé



10 avril

Inauguration
de France Services

Mars

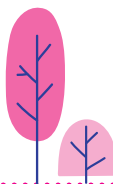
Ouverture d'un nouveau
service à destination
des salariés et des
entreprises

10 février

Premier concert
des Orchestres
au collège

Du 19 au 21 avril

34^e édition
du Printemps
du Livre
de Montaigu



Du 17 au 26 mai

Accueil des Floralies
Internationales
à La Chabotterie

Juin

Début des travaux de
la station d'épuration
de Montréverd

2 juin

Passage de
la flamme
olympique
à Montaigu-Vendée



15 octobre

Accueil du forum
Bien vieillir à domicile

21 et 22 septembre

Journées du Patrimoine
et Les Échappées

Du 9 au 19 juillet

4^e édition du festival
Les Éphémères



Du 19 au 27 octobre

1^{ère} édition de
Nos FABuleuses

23 novembre

Matinée d'informations
autour des métiers
de la petite enfance

2025

TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

50 547
habitants*

10
communes
383 km²

+0,89%
de croissance
annuelle

1/3
de la population
a moins
de 25 ans

+ 401
habitants
par an en
moyenne



*Population municipale
Source : Insee, recensement de la population

MOBILITÉ

2 gares et 1 halte ferroviaire
à L'Herbergement,
Montaigu-Vendée et Cugand

Gare de Montaigu-Vendée

442 736
voyageurs en 2023

3^e
gare de
Vendée

Source : SNCF, Gares & connexions

UN BASSIN D'EMPLOI DYNAMIQUE

24 000

emplois dans
le territoire

27 %

des actifs travaillent
dans le territoire
mais n'y habitent pas

43 %

des actifs habitent
et travaillent
dans le territoire

29 %

des actifs habitent
le territoire et
travaillent à l'extérieur

25 500

actifs en emploi
résident dans le
territoire

Taux
de chômage
2024 :
3,6 %



ENTREPRISES

3 605

établissements

+ 31 %

en 4 ans
(2017 à 2021)

260

exploitations agricoles
en 2024

L'ACTION INTERCOMMUNALE

SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- FESTIVAL LES ÉPHÉMÈRES
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPE
- LAC DE LA CHAUSSÉLIERE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR
- BASE DE CANOË KAYAK DE LA BOULOGNE

PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI (PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX)
- LE PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)
- LE PLAN CLIMAT TERRES D'énAIRgie
- LE RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDEE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES
- MOBILITÉ
- PLAN CLIMAT Terres d'énAIRgie

APPRENDRE GRANDIR S'ÉVEILLER S'OUVRIRE

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN FAMILLES ET SANTÉ
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDEE) ET DE ROCHESERVIÈRE

BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- PLAN FAMILLES ET SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ

PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER

RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

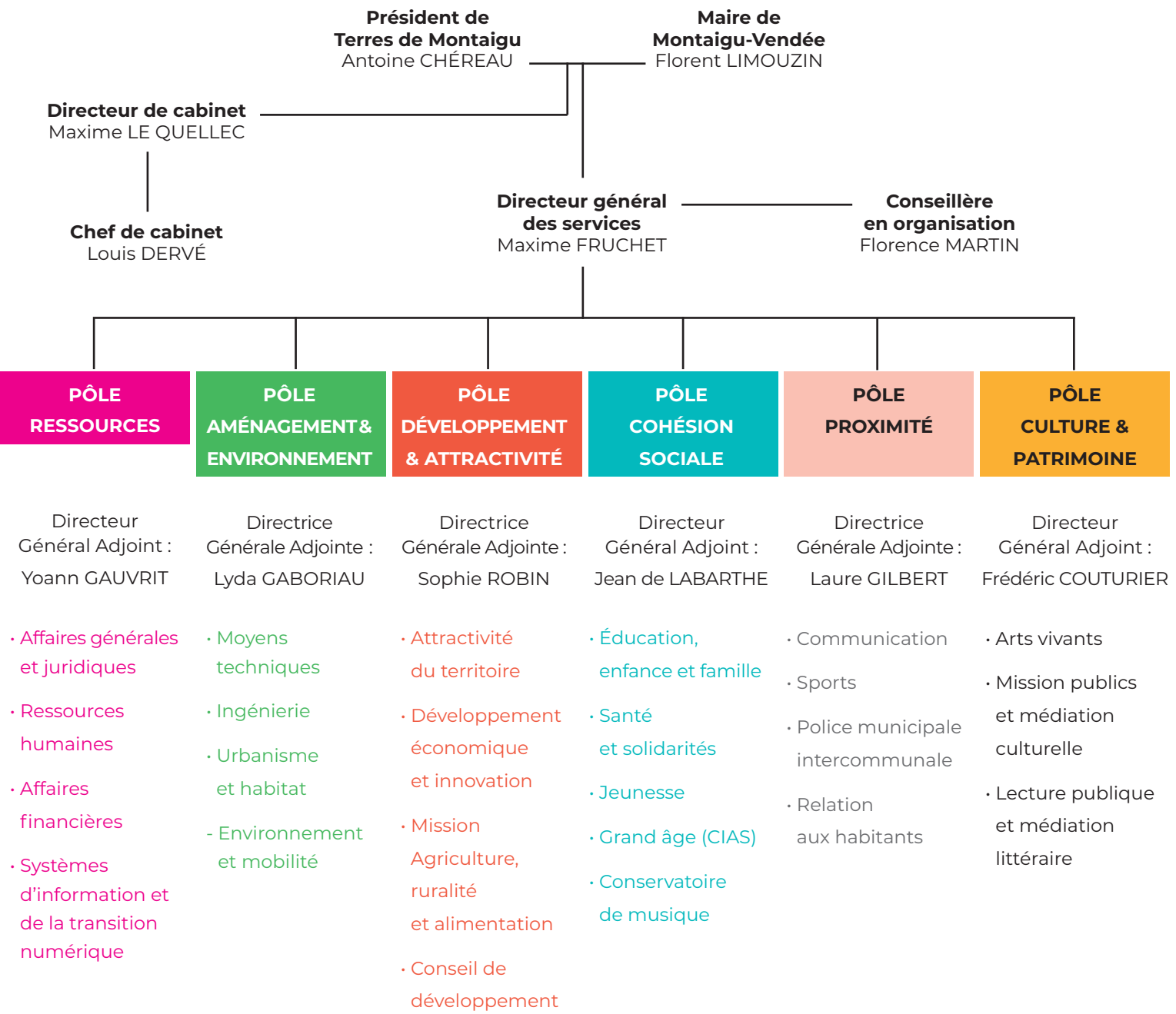
- ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE VOIRIE ET RÉSEAUX
- VIDÉOPROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
- INFORMATIQUE - TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE
- COMMUNICATION



ORGANISATION TERRITORIALE

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

MUTUALISÉ AVEC LA VILLE DE MONTAIGU-VENDEE ET LE CIAS



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.

LE RÔLE DES 6 PÔLES

PÔLE RESSOURCES

Le pôle Ressources accompagne les projets intercommunaux et municipaux en renforçant la transversalité entre les services.

Il soutient les élus et les services dans la sécurisation des décisions, tout en veillant à l'application rigoureuse des règles juridiques. Par ailleurs, il œuvre à la rationalisation des dépenses dans une logique d'efficacité, et cherche à identifier de nouvelles sources de financement ainsi que des marges de manœuvre pour répondre aux besoins liés aux nouvelles compétences de la communauté d'agglomération.

PÔLE AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

Le pôle Aménagement et environnement garantit un développement territorial équilibré, durable et innovant, en réponse aux enjeux d'urbanisme, d'habitat, de transition écologique et de mobilité.

Ainsi, le pôle accompagne la transformation du territoire en coordonnant les projets d'aménagement, en soutenant les communes et les habitants dans leurs projets de construction et de rénovation, tout en assurant une gestion durable des ressources et des infrastructures.

PÔLE DÉVELOPPEMENT & ATTRACTIVITÉ

Le pôle Développement et attractivité de Terres de Montaigu a pour mission de dynamiser le territoire en soutenant les initiatives entrepreneuriales et en renforçant l'attractivité locale.

Ainsi, le pôle assure le développement et la gestion des zones économiques, accompagne les entreprises de toutes tailles dans leurs problématiques diverses, anime des réseaux d'entreprises et organise des temps d'échanges, développe la formation, fait rayonner le territoire.

PÔLE COHÉSION SOCIALE

Le pôle Cohésion sociale a été structuré pour garantir le développement d'une offre de services qui réponde aux besoins des zones de fragilité des habitants, tout au long de la vie, dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation.

Ainsi, le pôle assure l'analyse des besoins du territoire afin de créer les conditions favorables au développement de cette offre. Il gère également les services n'ayant pas de modèle économique ou de gestionnaire. Enfin, il informe et oriente les habitants.

PÔLE PROXIMITÉ

Le pôle Proximité a été structuré pour répondre aux besoins du quotidien de l'ensemble des habitants du territoire, avec une volonté affirmée de rendre un service public de proximité efficace et accessible à tous.

Ainsi, le service assure l'accessibilité et l'information concernant l'ensemble des services des collectivités, ainsi que l'orientation et le suivi des réponses apportées aux requêtes des habitants. Il prend également en charge les missions liées à l'état civil, notamment la gestion des titres d'identité, les démarches funéraires et l'organisation des élections. Par ailleurs, la sécurité publique relève du pôle Proximité, qui coordonne également des actions de médiation. Enfin, le pôle englobe les pratiques associatives et sportives, ainsi que l'animation de la vie locale et événementielle.

PÔLE CULTURE & PATRIMOINE

Le pôle Culture et patrimoine déploie une action structurée autour des arts vivants, de la littérature, des arts visuels et du patrimoine, en réponse à plusieurs objectifs : l'accès à la culture pour tous, le renforcement du lien social, le soutien à la création, la contribution à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire.

Ainsi, la direction assure la gestion et la programmation du Théâtre de Thalie, des festivals Les Éphémères et Mont'en Scène. Elle assure l'organisation du Printemps du Livre de Montaigu, ainsi que la gestion de la médiathèque Calliopé et la coordination du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire. Elle gère le site Saint-Sauveur et organise des expositions, notamment à la Maison de la Rivière. Enfin, le patrimoine fait l'objet d'un travail constant d'inventaire, de restauration et de valorisation.

LA GOUVERNANCE en 2024

Le conseil d'agglomération est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 10 conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération. Le conseil d'agglomération de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil d'agglomération délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau d'agglomération, composé du président, des 10 maires des communes et des 8 maires délégués des deux communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil d'agglomération.

11 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté d'agglomération. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté d'agglomération est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	Antoine CHÉREAU	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1 ^{er} Vice-président	Damien GRASSET	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat, urbanisme et déchets
2 ^{ème} Vice-président	Éric HERVOUET	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie, formation et innovation
3 ^{ème} Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	Maire de Treize-Septiers Présidente de la commission : petite enfance
4 ^{ème} Vice-président	Claude DURAND	Maire de La Bernardière Président de la commission : santé, affaires sociales et grand âge
5 ^{ème} Vice-présidente	Cécile BARREAU	Maire de Cugand Présidente de la commission : sécurité et accès des services au public
6 ^{ème} Vice-président	Florent LIMOUZIN	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : environnement, mobilité et cycle de l'eau
7 ^{ème} Vice-présidente	Anne BOISTEAU-PAYEN	Maire de L'Herbergement Présidente de la commission : transport scolaire
8 ^{ème} Vice-président	Jean-Michel BREGEON	Maire de La Bruffière Président de la commission : agriculture, ruralité et alimentation
9 ^{ème} Vice-président	Francis BRETON	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine
10 ^{ème} Vice-président	Bernard DABRETEAU	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11 ^{ème} Vice-président	Anthony BONNET	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12 ^{ème} Vice-président	Daniel ROUSSEAU	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13 ^{ème} Vice-présidente	Cécilia GRENET	Maire déléguée de Boufféré Déléguée au grand-âge et aux établissements d'accueil des personnes âgées
14 ^{ème} membre	Lionel BOSSIS	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15 ^{ème} membre	Maëlle CHARIÉ	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16 ^{ème} membre	Béatrice CLAVIER	Maire déléguée de Mormaison
17 ^{ème} membre	Cyrille COCQUET	Maire délégué de Montaigu

Béatrice DOUILLARD
Pascale BOISSELIER
Robert BRAUD
Angéline MAINDRON
Myriam BOURASSEAU
Adrien BARON
Marc PUICHAUD
Frédéric DA CRUZ (sept. 2024)
Anne-Marie JOUSSEAUME
Elodie LARCHER
Isabelle BLAINEAU
Pierre BOIS
Jean-Martial HAEFFELIN
Hubert PIVETEAU
Guy BREMOND

La Bernardière
La Boissière-de-Montaigu
La Bruffière
La Bruffière
La Bruffière
Cugand
Cugand
L'Herbergement
L'Herbergement
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée

Sophie MORNIER
Fabienne MULLINGHAUSEN
Laëtitia PAVAGEAU
Christian PICHAUD
Michelle RINEAU
Richard ROGER
Nathalie SÉCHER
Geneviève SÉGURA
Martine FAUCHARD
Joël OIRY
Hubert CORMERAIS
Sylvie RASSINOUX
Yvonnick BOLTEAU
Stéphanie BRETON

Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Montaigu-Vendée
Rocheservière
Rocheservière
Saint-Philbert-de-Bouaine
Saint-Philbert-de-Bouaine
Treize-Septiers
Treize-Septiers



RÉALISATIONS 2024

URBANISME ET HABITAT

La direction Urbanisme et habitat élabore le règlement local en matière d'urbanisme, à savoir le PLUI, et instruit les autorisations d'urbanisme.

Elle accompagne et conseille également les habitants dans leurs projets de construction et de rénovation, et plus largement sur les questions liées à leurs logements.

La direction met également en œuvre les actions du programme local de l'habitat. Enfin, elle gère l'observatoire du territoire via son système d'information géographique.



| Habitat

MON ESPACE HABITAT

Mon Espace Habitat est un lieu d'information unique pour des projets d'habitat et d'urbanisme. Cet espace, labellisé France Renov' depuis 2021, est gratuit et dédié à l'accompagnement à la rénovation de l'habitat privé. Chaque année, des propriétaires et porteurs de projet sont conseillés à divers stades (faisabilité de projet pour un achat, amélioration d'un bien occupé ou loué).



Près de **4 500 visiteurs** en 2024



+ de 25% pour des questions concernant leur logement



AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'aide à la rénovation énergétique (OPAH-PTRE) déployée depuis le 1^{er} mai 2021 a permis d'encourager les propriétaires occupants à **rénover leurs logements**, de soutenir techniquement et financièrement l'**adaptation des logements**, de créer des **logements locatifs privés** conventionnés et d'encourager la **rénovation des façades**.

En 2024, cela concerne :

- **52 foyers accompagnés pour la rénovation énergétique** (montant moyen des aides reçues : OPAH 3692 €, PTRE 2251 €) **(- 28)**
- **13 logements locatifs conventionnés** pour la mise en location de logements privés à loyers plafonnés **(- 10)**
- **9 Eco-pass** à destination des primo-accédants **(+ 1)**
- **24 façades rénovées** avec l'aide financière de Terres de Montaigu **(+ 8)**

La réussite de ces actions a été favorisée par de nombreuses actions de communication informant les habitants sur les dispositifs d'accompagnement existants en matière d'habitat.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2020-2025 : UN BILAN INTERMÉDIAIRE ENCOURAGEANT

Le programme local de l'habitat (PLH) définit les grandes lignes du développement de l'habitat sur Terres de Montaigu sur la période 2020-2025. Il permet **une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements** entre les 10 communes et vise à promouvoir un habitat qui **répond aux besoins de la population, qui soit économe en foncier, qui favorise la mixité sociale et prenne en compte la performance énergétique.**

Le bilan intermédiaire du PLH a été adopté par le conseil d'agglomération le 8 avril.

Depuis 2020 :

- **1 230 nouveaux logements** commencés,
- **171 logements sociaux agréés** et 264 en projet,
- 75 % des logements créés dans les zones d'aménagement sont portés par l'initiative publique, une proportion qui permet une densité à l'hectare supérieure aux exigences du programme local de l'habitat.

SOIRÉE « RÉNOVER POUR LOUER »

Pour **aider les bailleurs et les investisseurs privés à se lancer sur le marché de la location**, une soirée d'information "Rénover pour louer" a rassemblé plus de 80 personnes le 27 mars à Cugand. Cette soirée avait pour objectif de mieux faire connaître les aides disponibles, sécuriser la location des biens et accompagner la rénovation de nouveaux logements.



FORUM « BIEN VIEILLIR À DOMICILE »

Mardi 15 octobre, le forum "Bien vieillir à domicile" à destination des plus de 60 ans était l'occasion de découvrir des moyens concrets pour favoriser l'autonomie et la santé et notamment **comment bien vieillir à domicile, anticiper et adapter son logement à la perte d'autonomie** (voir également p. 33).



| **Planification** (voir p. 53)

| **Système d'information géographique**
(voir p. 54)

| **Urbanisme** (voir p. 54)

| **RLPI** (voir p. 54)



ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

La direction Environnement et mobilité a pour objectifs de mettre en œuvre et d'animer le plan climat "Terres d'énAIRgie", d'assurer la collecte des déchets et la gestion des déchèteries ainsi que de la Valorétrie.

La direction s'occupe également du volet assainissement, c'est-à-dire gérer les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et des équipements associés sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également de contrôler les raccordements et gérer l'assainissement non collectif (SPANC), ainsi que d'assurer l'entretien des points d'eau pour la défense incendie.

Pour finir, la direction met en œuvre des actions pour développer de nouvelles formes de mobilité et assure la gestion du transport scolaire.



| Gestion des déchets

BIODÉCHETS

Le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets (déchets de cuisine et certains déchets de jardin) est devenu obligatoire. Terres de Montaigu n'a pas attendu l'évolution de la loi pour s'inscrire dans cette démarche vertueuse puisque déjà 7 000 composteurs ont été distribués. Mais en 2024, la communauté d'agglomération a renforcé le développement du compostage individuel pour les pavillons en proposant un composteur gratuit avec une formation et a favorisé la pratique du compostage collectif pour les résidences.

- **841 composteurs** individuels
- **3 composteurs collectifs** (Rocheservière, Montaigu-Vendée)
- **1000 habitants** formés au compostage

DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE

Associées à une politique globale sur le territoire et à l'implication des habitants, les 3 déchèteries de Terres de Montaigu permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets. Adossée à la déchèterie principale, la Valorétrie permet de donner une seconde vie aux objets, récupérés sur les 3 sites.

Pour simplifier le tri, optimiser la valorisation des déchets et préserver les ressources, de nouvelles filières ont été mises en place. Le tri s'effectue désormais par matière. La filière plaque de plâtre a été mise en place dans les déchèteries de La Bruffière et Rocheservière. Les palettes disposent désormais d'une benne spécifique sur les 3 sites.



168 113 objets

ont trouvé une seconde vie à la Valorétrie auprès de 25 646 acheteurs
(+9,2 % d'acheteurs par rapport à 2023)

BILAN DE COLLECTE

20 770 tonnes

de déchets ménagers collectés en 2024 soit 401 kg/hab.

C'est 191 kg/hab de moins que la moyenne départementale et 2,8 kg/hab de plus qu'en 2023.



48,9 % des déchets collectés **à domicile** ou en points d'apport volontaire



51,1 % des déchets collectés en déchèteries



Ordures résiduelles
4 961 tonnes collectées soit 95,9 kg/hab
+1,2 % (+ 61 tonnes)



Emballages
1984 tonnes collectées soit 38,3 kg/hab
+4,2 % (+80 tonnes)



Déchets ultimes
1117 tonnes collectées
-5,9 % (- 70 tonnes)



Assainissement collectif

En matière d'assainissement collectif, Terres de Montaigu investit dans des équipements performants et invisibles au quotidien, mais qui restent plus qu'essentiels pour **garantir la qualité de l'eau sur le territoire.**

En 2024, l'exploitation du service assainissement a été confiée à 2 opérateurs qui se répartissent 3 secteurs du territoire. Ils assurent également une astreinte 24h/24 en cas de dysfonctionnement ou de pollution des réseaux d'eaux pluviales.



30 stations d'épuration

121 postes de relevage



340 km de réseaux d'eaux usées

390 km de réseaux d'eaux pluviales



145 bassins de rétention

3 242 134 m³ d'eaux traitées



2 904 771 € d'investissement pour les eaux usées

712 267 € d'investissement pour les eaux pluviales urbaines

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À MONTRÉVERD

En juin, les travaux de construction d'**une nouvelle station d'épuration** ont démarré à Montréverd. C'est la première construite par la communauté d'agglomération depuis qu'elle a repris la compétence assainissement collectif en 2022.

Elle vient remplacer les anciennes lagunes dans le but d'**améliorer le traitement des eaux usées et de garantir une meilleure qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.**

La station utilise un système de **filtres plantés de roseaux, favorisant un processus d'épuration naturelle et écologique.** Sa capacité de traitement a été augmentée, permettant de répondre aux besoins des 1200 habitants.



En cohérence avec les engagements pris dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie (voir page 20), ce nouveau dispositif d'assainissement répond aux normes environnementales tout en anticipant les évolutions démographiques du territoire.

- Mise en service : avril 2025
- Travaux supplémentaires prévus en 2025
- Budget : 1,5 million d'€ TTC, financés par Terres de Montaigu avec le soutien de l'Agence de l'Eau.

FEUILLE DE ROUTE POUR LA GESTION DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

Dans la continuité de la prise de compétence assainissement, Terres de Montaigu a lancé une étude pour élaborer sa feuille de route concernant la gestion des eaux usées et des eaux pluviales. Ce schéma directeur sera livré en 2026 et permettra de définir précisément une programmation de travaux d'assainissement sur le territoire jusqu'en 2036 et ainsi participer à **l'amélioration de la qualité des masses d'eau (bassins, cours d'eau, eaux souterraines...)**

Assainissement non collectif

Si l'usager n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour **protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité,** le service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par Terres de Montaigu contrôle ces installations.

En 2024, la stratégie incitative pour mise en conformité des installations a été maintenue avec un taux de pénalité à 250% en cas d'absence de travaux suite à une vente.



4116 installations au total



526 contrôles réalisés



115 mises en conformité



64,5 % du parc en bon état de fonctionnement (+2,1%)

LES PERSPECTIVES 2025

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la station d'épuration de l'Herbergement et étude de faisabilité pour Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu) et Treize-Septiers.
- Lancement du service de contrôle de raccordement à l'assainissement collectif au 1^{er} septembre 2025
- Poursuite de l'étude de schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales pour une livraison en 2026



| Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)

La Gemapi est une compétence de Terres de Montaigu, qui lui permet notamment de s'engager en faveur de la qualité de l'eau. Pour se donner les moyens d'agir, les élus ont mis en place une taxe Gemapi en 2023. Elle permet de poursuivre les missions d'aménagement du bassin versant, d'entretien et d'aménagement des cours et plans d'eau, de défense contre les inondations, et de protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

Le produit attendu de la taxe Gemapi est calé sur les dépenses éligibles sur cette action dans l'année. En 2024, il était de 199 124 € soit 2 972 € de moins qu'en 2023.

| Mobilité

SCHÉMA VÉLO

Depuis 2022, les élus de Terres de Montaigu mènent un plan d'actions visant à **devenir un véritable territoire cyclable en développant un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien**. Parmi les objectifs fixés, le développement du réseau cyclable intercommunal pour atteindre **100 km d'aménagements**.



En 2024, les réalisations en ce sens se sont poursuivies.

Liaison cyclable de 700 m entre Cugand et La Bernardière : création d'une voie verte et aménagement d'une section à sens unique gérée par des feux intelligents. Budget : 212 324 € HT. Les communes ont assuré la liaison à la voie verte en aménageant des chaudioux.



Piste cyclable pour relier le centre-bourg de Saint-Hilaire-de-Loulay (Montaigu-Vendée) aux Marches de Bretagne : 1 km le long de la RD137. Les parcs d'activités des Marches de Bretagne et des Landes de Roussais regroupent plus de 900 salariés. Ce nouvel axe constitue donc **une alternative sécurisée pour les trajets domicile-travail**. Budget : 376 550 € HT financés à hauteur de 40 % par le Département de la Vendée.



Aménagement innovant au rond-point de la porte de Boufféré (Montaigu-Vendée) : sécurisation des traversées incluant l'élargissement des îlots de protection et la mise en place de nouveaux marquages au sol. En complément, des panneaux de signalisation dynamique ont été installés pour signaler la présence des cyclistes et des piétons par un système de détection. Plus de 10 000 véhicules par jour empruntent ce giratoire. Cet aménagement **améliore la sécurité des cyclistes et des piétons**. Budget : 185 238,74€ TTC (financement du SYDEV à hauteur de 70% pour la part dédiée à la signalisation lumineuse et du Département de la Vendée à hauteur de 40% pour la partie travaux de voirie.)

Déploiement de 110 places de stationnement vélo (55 arceaux) à proximité des équipements publics intercommunaux : 18 920 € TTC

LES PERSPECTIVES 2025

- Installation d'un box vélo collectif sur le parvis sud de la gare de Montaigu-Vendée : 63 places dont 5 places pour les vélos cargos
- Création d'un itinéraire cyclable pour relier Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison (communes déléguées de Montréverd).

DÉFI MOBILITÉ 2024

Du 15 au 21 avril 2024, 178 salariés du territoire ont participé au Défi Mobilité 2024 en Pays de la Loire, organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et la Région. Cet événement répond à deux ambitions du territoire : **développer l'usage des mobilités douces au quotidien**, faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable, et **opérer la transition environnementale** dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie.

- 9 entreprises et 2 collectivités ou associations participantes
- 3109 kg de CO₂ économisés
- 613 trajets réalisés en mode "écomobile"

TRANSPORT SCOLAIRE



3 845 élèves
transportés



35 établissements desservis :
28 écoles, 5 collèges et 2 lycées



215 circuits
366 points d'arrêts en service
622 000 kms par an

Prise en charge partielle des abonnements TER des lycéens

Jusqu'à l'été 2024, certains lycéens bénéficiaient d'un service transport scolaire via le TER, proposé par le service ALEOP de la Région Pays de la Loire, pour leur trajet entre la gare de L'Herbergement et celle de Montaigu-Vendée.

Cette alternative est en cohérence avec les ambitions du plan climat Terres d'enAIRgie qui **encourage la mobilité décarbonée**. Terres de Montaigu a donc souhaité la maintenir, bien qu'il existe une offre de transport en car pour ces élèves.

La communauté d'agglomération a acté **une prise en charge partielle et forfaitaire de l'abonnement TER** des élèves concernés, pour un prix de revient de ce service aux familles équivalent à celui du transport scolaire par route.

LES PERSPECTIVES 2025

- Étude d'un nouveau service pour septembre 2025 permettant aux élèves abonnés au transport scolaire d'emprunter d'autres circuits que leur circuit habituel pour accéder aux pôles sportifs ou d'autres lieux d'activités extrascolaires.
- Étude pour l'harmonisation du service d'accompagnement à bord des cars pour la prochaine rentrée scolaire, afin de garantir la présence d'un accompagnateur ou d'un médiateur selon l'âge des enfants et leurs besoins.



Plan climat Terres d'énAIRgie

Le plan climat Terres d'énAIRgie rassemble l'ensemble des acteurs du territoire de Terres de Montaigu, dont les communes membres, autour d'objectifs communs visant à **réduire l'impact environnemental et à accélérer la transition énergétique**. Ces objectifs sont structurés autour de **39 actions concrètes**, mises en œuvre depuis 2022, dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité ou encore des mobilités. Le déploiement de ces actions s'est poursuivi en 2024.

FONDS DE CONCOURS PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Pour encourager la mise en œuvre d'actions au niveau communal, Terres de Montaigu a instauré un fonds de concours Environnement de 514 000 € sur 4 ans, à compter de 2024.

Ce fonds, équivalent à 10 € par habitant, sera destiné aux communes du territoire afin de **financer des projets en faveur de la transition environnementale** : mobilités durables, préservation des ressources et de la biodiversité, renaturation, sobriété énergétique...

Un premier projet a été financé à Montréverd : l'achat d'un broyeur électrique à végétaux (montant de l'investissement : 11 174 €, financement Terres de Montaigu : 5372,50 €)

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un des axes stratégiques du plan climat vise à associer sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables. En 2024, la communauté d'agglomération a approuvé sa feuille de route en matière d'énergie pour **"consommer moins" et "produire mieux"**.

Suite à un diagnostic et une phase de concertations, le cadre général et **les grandes orientations stratégiques pour chaque filière d'énergie renouvelable** (solaire, méthanisation, éolien, chaleur) ont été posés, constituant le schéma directeur des énergies renouvelables, approuvé en décembre 2024.

Cette stratégie fixe les grands principes de déploiement des énergies renouvelables.

TERRES DE MONTAIGU ÉNERGIE

Terres de Montaigu Énergie est une société constituée de Terres de Montaigu et Vendée Énergie qui porte et gère des installations photovoltaïques sur le territoire. Le partenariat avec Vendée Énergie permet à la communauté d'agglomération de **répondre aux enjeux énergétiques tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en bénéficiant des recettes de ces installations**, réinvesties localement dans de nouveaux projets d'énergies renouvelables ou dans la rénovation de bâtiments publics.

En 2024, plusieurs projets ont été portés par Terres de Montaigu Énergie :



- **Parking de la gare Nord de Montaigu-Vendée :**
1050 m² de panneaux photovoltaïques
Production : **246 MWh** soit la consommation annuelle de 105 habitants.



- **Toiture du centre multi-accueil de Montréverd :**
160 m² de panneaux photovoltaïques
Production : **40 MWh** soit la consommation annuelle de 17 habitants.



- **Ombrières sur le parking de la plaine des sports à La Boissière-de-Montaigu :**
1555 m² de panneaux photovoltaïques
Production : **346 MWh** soit la consommation annuelle de 150 habitants.

Plusieurs projets sont à l'étude :

- À Saint-Philbert-de-Bouaine - projets d'agrivoltaïsme sur 23 ha et 14 ha
- À Rocheservière - projet d'agrivoltaïsme sur 10 ha
- À Montaigu-Vendée - projet d'agrivoltaïsme sur 20 ha
- À La Bruffière - projet d'agrivoltaïsme sur 16 ha, centrale solaire sur plan d'eau, et sur sol inculte.

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE PARKING DE LA GARE NORD

40 bornes de recharge électrique ont été mises en service dans le parking de la gare Nord à Montaigu-Vendée en décembre 2024.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

La direction Développement économique et innovation accompagne les entreprises dans leur installation et dans le développement de leurs activités.

Pour cela, elle propose notamment des aides financières, gère des zones d'activités, met en place des actions pour faciliter les recrutements ou offrir des solutions de transport. Elle s'attache particulièrement à valoriser les activités industrielles.

Une industrie dynamique a des répercussions sur le développement de l'artisanat, du bâtiment, du commerce mais aussi des services à la population. Son développement a donc des bénéfices directs pour les habitants, en plus d'offrir des emplois et une image attractive du territoire.



Accompagnement et développement des entreprises

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS

- **361 entrepreneurs** ont été accompagnés par Mon Espace Entreprises pour des projets de création ou de développement d'activités **(+ 15,7 %)**
- La collectivité finance **l'association Initiatives Vendée Bocage** qui soutient la création et la reprise d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur :
16 prêts d'honneur pour un total de **92 000 €** ont été versés en 2024 (57 prêts d'honneur pour 161 000 € en 2023)

ANIMATION DU RÉSEAU DES ENTREPRISES

Terres de Montaigu anime un réseau des entreprises pour **favoriser les échanges interentreprises, et créer les conditions d'actions communes bénéfiques** aux entreprises locales. En 2024, plusieurs réunions de zones ou à l'échelle communale ont été organisées, ainsi qu'un afterwork.

PARCOURS RÉSIDENTIELS

Terres de Montaigu accompagne financièrement le parcours immobilier des entreprises en **proposant des solutions accessibles les premières années de l'activité ou lors de situations exceptionnelles** (incendie par exemple). Pour cela, elle dispose de bâtiments à vocation artisanale :

- **5 bâtiments** en atelier relais
à Saint-Philbert-de-Bouaine (Tronico)
et Montréverd (ST Ouest et CS Enduits)
Taux d'occupation en 2024 : 100 %

2024 EN CHIFFRES



24 000 emplois
(+ 2,66 %)



508 créations d'entreprises
(575 en 2023)



3605 entreprises
(+ 12,7 %)
dont 1563 entreprises employeuses



Taux de chômage : 3,8 %
(3,3 % en 2023)

- **3 ateliers et 4 bureaux** à la pépinière de L'Herbergement (Outil à bois, AD Connectique, Recycuir, Les Barjots Dunkers)
Taux d'occupation en 2024 : 86 %

Gestion et commercialisation des zones d'activités

La direction assure l'entretien et l'animation de **40 zones d'activités économiques** sur le territoire. **En proposant des terrains adaptés aux projets des entreprises, elle les accompagne dans leur évolution.**



- **12 projets immobiliers en zones d'activités** acceptés
Surface totale de 50 360 m²
pour un montant de **1 580 377,76 € (+ 134 %)**.
- **69 requêtes pour l'entretien** résolues : dépôts sauvages, éclairage public, voirie, nuisibles, stationnement gênant, signalétique, ...
- **45 informations travaux** transmises aux entreprises
- **Révision allégée du PLUi** : pour accompagner le développement de l'entreprise LCA, une révision allégée du PLUi a été approuvée afin de faire évoluer une zone agricole en zone à urbaniser à vocation économique. L'entreprise peut ainsi se développer sur son site actuel, dans la zone d'activités économiques de Sintra à La Boissière-de-Montaigu.

TRAVAUX

1 028 382 € de travaux ont été réalisés en 2024 dans les zones d'activités en cours de commercialisation (voirie, gestion des eaux pluviales, stationnements, défense incendie, extensions...) **(- 7 %)**

- ZA de la Croix Biton - Saint-Philbert-de-Bouaine : 265 000 €
- ZA de la Daunière Nord - Montaigu-Vendée : 95 000 €
- ZA de l'Europe - Rocheservière : 80 000 €
- PA de Chassereau - Montaigu-Vendée : 50 000 €

À Treize-Septiers, des travaux de requalification ont été effectués dans la ZA de la Chardonnière : 375 000 €

LES PERSPECTIVES 2025

- Extension du **Pôle d'activités de la Bretonnière** Montaigu-Vendée + 5 ha : 850 000 € HT
- Extensions du **Parc d'activités des Marches de Bretagne** Landes de Roussais - Montaigu-Vendée + 10 ha : 350 000 €
- Déconstruction des magasins Bouteau (Les Quais Saint-Hilaire) - Montaigu-Vendée : 300 000 €
- Finition des travaux de la **ZA de Sainte-Anne** La Boissière-de-Montaigu : 260 000 € HT
- Reprise de la **voie Léonard de Vinci** - Montaigu-Vendée 250 000 € HT



QUARTIER DES QUAIS SAINT-HILAIRE

Lancement de 2 appels à projets

Deux appels à projets ont été lancés visant à **répondre aux attentes de la population jeune et active et à développer une offre d'activités de team building pour les entreprises.**

- Un appel à projet **hôtellerie** : hôtel de plus de 60 chambres, classification 2-3 étoiles. Franchise privilégiée.
- Un appel à projet **sport loisirs** : complexe sport loisirs comprenant une partie sport indoor et une partie loisirs indoor.

Commercialisation de 2 lots

ILEO : un immeuble de bureaux de 2975 m² sur une parcelle de 1369 m² côté sud.

Le Quartz : un immeuble de 1669 m² de bureaux et services sur le parvis nord de la gare, sur une parcelle de 579 m².





| Grands projets

CINÉMA GRAND ÉCRAN

La direction a accompagné l'ouverture du cinéma Grand Écran notamment par de la communication spécifique liée aux stationnements durant la période des travaux de l'Hôtel d'agglomération, suite à la vente du foncier.

| Commerce

La direction a poursuivi ses actions d'accompagnement auprès des commerçants de proximité.

- Plusieurs appels à manifestation d'intérêt ont été lancés pour des projets communaux.
- **10 commerces et activités de services** ont été inaugurés
- À Rocheservière : la boulangerie Passion enfarinée a été accompagnée dans son déménagement au sein d'un local communal, cédé à la société Métropolys. Une demande d'aide à la modernisation du point de vente est en cours auprès de Terres de Montaigu.
- À Saint-Philbert-de-Bouaine : la commune a été accompagnée dans la commercialisation des cellules commerciales, place Verdon (élaboration et diffusion de l'appel à projet, et rendez-vous avec les porteurs de projets en collaboration avec la commune).
- À Cugand : une réflexion sur l'aménagement du centre-bourg a été menée, avec les acteurs commerciaux.

BILAN DES AIDES ÉCONOMIQUES



6 commerces accompagnés (+ 66 %)



31 338 € de subventions accordées (+ 7,7 %) pour 1 € de subvention, 28 € investis

LES PERSPECTIVES 2025

- Organiser des temps forts sous forme d'ateliers et de conférences, auprès des commerçants et des maires, pour partager et co-construire la nouvelle stratégie commerce du territoire.
- Restituer aux maires l'étude sur les marchés réalisée par la CCI en 2023.

| Territoires d'industrie

Terres de Montaigu est labellisé "Territoires d'industrie" depuis 2019. Portée par l'Etat, cette démarche vise à réindustrialiser le pays. Elle offre au territoire la possibilité de mener plusieurs actions :

- Pour renforcer l'**attractivité** des métiers de l'industrie et développer les compétences.
- Pour encourager l'**innovation** sur le territoire.
- Pour accélérer la **transition** écologique et énergétique.
- Pour mobiliser un **foncier** industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels.

La communauté d'agglomération mène actuellement la 2^e phase de son plan d'actions, jusqu'en 2026.

| Accompagnement des entreprises à la transition environnementale

En 2024, la direction Développement économique et innovation a **accompagné les entreprises dans leur transition environnementale** à travers des **rendez-vous dédiés** (35), ou la **recherche de financements** pour des projets en transition (10).

38 industriels ont également été sondés par la collectivité sur la question de l'énergie, dans le cadre du développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Enfin, la direction a animé **un collectif** de 12 entreprises situées en zones industrielles pour étudier la faisabilité d'une boucle locale d'énergie.

LES PERSPECTIVES 2025

- Renforcement de l'**accompagnement à la transition environnementale** par Mon Espace Entreprises.
- Développement d'un partenariat avec l'association régionale Orace, qui **accompagne les entreprises dans la décarbonation et la maîtrise de leurs consommations d'énergie**.
- Mise en œuvre de la boucle locale d'énergie de 12 entreprises de zones industrielles à l'automne 2025.
- Lancement d'un nouveau réseau dédié à la transition environnementale, en faveur du partage d'expériences pour identifier des solutions individuelles et collectives.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La direction Attractivité participe activement au dynamisme du territoire en mettant en avant et en facilitant l'accès à l'offre déjà existante à destination des entreprises, des habitants et futurs habitants.

Elle met également en œuvre des stratégies pour valoriser le cadre de vie auprès des publics cibles (actifs, habitants et visiteurs) ainsi que pour faciliter les recrutements pour les entreprises. Cela inclut la création d'événements, la création d'outils de présentation du territoire...

La direction Attractivité fait également la lumière sur les entreprises du territoire et fait le lien avec les jeunes, les étudiants, les actifs et demandeurs d'emploi par le biais notamment d'accompagnements à la recherche de stage, formations, visites d'entreprises...



Plan d'actions Emploi, formation, orientation

ATELIERS EXPLOR

Depuis 2023, des ateliers Explor, proposés par Terres de Montaigu en partenariat avec le centre de formation Novéha, permettent aux jeunes de **découvrir de façon ludique les nouveaux métiers, et l'usage du numérique et des nouvelles technologies dans le monde professionnel.**

En 2024 :

- 3 ateliers
- 25 jeunes participants



PARCOURS ECL'OR

Pour la 3^e année de son déploiement, près de 1500 élèves de 4^e et 3^e ont bénéficié du parcours Ecl'Or en 2024.

Ce dispositif a pour objectif de rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle. Pour cela, chaque classe est parrainée par une entreprise locale et participe à 9 ateliers permettant de mieux se connaître, de comprendre le monde du travail, de découvrir le tissu économique du territoire et d'appréhender les différents métiers. En 3^e, les ateliers se poursuivent pour accompagner les élèves dans la recherche d'un stage et dans leur choix d'orientation.

- 28 entreprises
- Près de 1500 élèves de 4^e et de 3^e (28 classes de 4^e et 26 classes de 3^e)
- 6 établissements engagés
- 2/3 des élèves estiment qu'Ecl'Or a fait évoluer leur vision de l'entreprise et de certains métiers

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

Terres de Montaigu a été retenue par l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT) afin d'être accompagnée dans le **renforcement de l'attractivité des métiers et des compétences industriels**, et notamment pour **développer la formation industrielle à destination des jeunes.**

4 séminaires locaux, réunissant industriels, acteurs de la formation en local et en région, et partenaires institutionnels, et 4 séminaires nationaux, ont permis de définir un plan d'actions à court terme :

- Poursuivre et renforcer les actions en matière d'orientation, notamment pour **mieux faire connaître les opportunités de métiers dans l'industrie** auprès des jeunes ;
- **Travailler des solutions "clés en main" aux freins qui limitent actuellement l'accès aux formations** existantes en région (mobilité, logement) ;
- **Développer un Bac Pro industriel généraliste en alternance**, a minima dans 3 entreprises correspondant aux filières clés du territoire, et ouvrant aux formations spécialisantes existantes post-bac ;
- **Développer localement une offre de formation hybride** s'appuyant sur des centres de formation et plateaux techniques existants en région ;
- En lien avec les actions précédentes, **créer un lieu de vie dédié à la formation aux métiers en tension** sur le territoire, notamment industriels, et permettant d'accueillir des formations interentreprises.

LES PERSPECTIVES 2025 :

- Étude de faisabilité de développement d'un Bac Pro industriel
- Ouverture de la pépinière de formation pour la rentrée 2025, avec l'installation attendue de formations aux métiers en tension, notamment dans le médico-social et l'industrie

NOS FABuleuses

Du 19 au 27 octobre, Terres de Montaignu a organisé la 1^{ère} édition de Nos FABuleuses, un événement destiné à **valoriser les entreprises locales et à promouvoir leurs opportunités d'emploi à travers 31 visites d'entreprises.**

En favorisant la rencontre entre employeurs et futurs employés, Terres de Montaignu vise à **soutenir les entreprises dans leurs recrutements** mais aussi à mettre en lumière leurs métiers, la qualité de leurs processus de fabrication, leur environnement de travail et leurs



engagements, des éléments de plus en plus recherchés par les candidats.

- **31 entreprises** participantes
- **123 créneaux** de visites
- **1 000 visiteurs** (chaque visiteur a fait en moyenne 2 visites)
- Des profils en cohérence avec la cible : **75 % des visiteurs sont des actifs et demandeurs d'emploi**
- **94 %** des entreprises ont reçu des CV
- Un évènement noté 4,6/5 par les entreprises et les visiteurs

MON RÉSEAU RH

Réunissant des employeurs du territoire, Mon réseau RH a pour objectif de les soutenir dans leurs objectifs de recrutement avec des outils méthodologiques, des techniques et des bonnes pratiques pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des futurs collaborateurs.

- **3 réunions**
- **30 participants (+ 10)**
- Co-construction de l'évènement Nos FABuleuses
- Formation sécurité incendie par le SDIS
- Échanges sur les structures d'insertion du territoire

KAROS

Depuis septembre 2022, Terres de Montaignu s'est engagée dans le déploiement de la solution de covoiturage Karos auprès des entreprises du territoire et de leurs salariés. Cette application **encourage les mobilités partagées et permet d'offrir une solution de mobilité interentreprises pour faciliter les recrutements.**



Gratuit et sans engagement, le dispositif comprend la prise en charge financière des trajets des passagers par la collectivité les 6 premiers mois d'utilisation. L'application bénéficie également du soutien de la Région via Aléop.

- **53 employeurs** engagés **(+ 2)**
- **6 626 inscrits** sur le territoire **(+42 %)**, dont 2 511 covoitureurs rattachés aux employeurs du territoire
- **89 524 trajets** réalisés **(-23,7 %)**
- **1,1 million de km** évités **(-26,6 %)**
- **143 tonnes de CO₂** évités **(-25,9 %)**

LES PERSPECTIVES 2025 :

- Poursuite de l'animation et du déploiement de Karos au sein des entreprises du territoire
- Études pour la mise en place de lignes de covoiturage entre gares et zones d'activités



SERVICE D'ACCUEIL DES SALARIÉS

En février 2024, un nouveau service d'accueil des salariés a été lancé par la collectivité afin de **faciliter le recrutement des entreprises et de lever les freins périphériques à l'emploi**. Pour ce faire, une rubrique S'installer et travailler a été créée sur le site Internet de Terres de Montaigu. Elle répond à 9 thématiques: emploi, logement, garde d'enfant, formalités administratives, santé, offre scolaire et formation, mobilité, loisirs, pauses déjeuner et afterwork.

CONSTRUCTION D'UN PACK RECRUTEUR

Pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements, un pack recruteur est en cours de construction. Il sera composé :

- D'un film du territoire
- D'un reportage photo
- D'une plaquette de présentation
- D'un stand attractivité

NOUVEAUTÉ 2024 : LES VISITES SANDWICHES

Après un test en 2023, **6 visites sandwichs** ont été proposées à destination des actifs (entreprises, commerçants et agents des collectivités).

Au total, 144 salariés ont ainsi profité d'une visite du cœur historique de Montaigu pour **mieux connaître leur environnement de travail**.

Promotion du territoire et offre de loisirs

La promotion du territoire et de l'offre de loisirs permet aux habitants de connaître l'ensemble des activités qu'ils peuvent pratiquer à proximité de chez eux, afin qu'ils puissent **profiter pleinement de leur cadre de vie et en devenir les prescripteurs**.



2024 : UNE ANNÉE RECORD



183 000 nuitées
(+ 19 000)

171 980 € de recettes
de taxe de séjour



+ de 69 000 visiteurs
accueillis sur les sites
touristiques et de loisirs

Logis de la Chabotterie, Maison de la Rivière,
base nautique de la Boulogne et base de
loisirs du Lac de la Chausselière.



287 participants aux
visites guidées de Cugand,
Rocheservière et Montaigu,
en journée et aux flambeaux.
53% d'habitants



**25 nouveaux
prestataires**
sur le territoire
(hébergeurs et
restaurateurs)



**+ de 100 000 visiteurs aux
Florales internationales
à La Chabotterie**

+ de 500 personnes renseignées
sur les stands Terres de Montaigu



**Des événements majeurs
qui rassemblent :**
Printemps du Livre,
Mondial Football Montaigu,
Championnat auto-cross

GESTION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

Maison de la Rivière

La Maison de la Rivière a connu une belle saison 2024 malgré une météo peu clémente.

• 14 094 visiteurs

- Location de barques : **4 549 personnes (+ 9,6 %)**
- Activités scolaires : **2 889 élèves**
- Jeu de piste : **1 627 personnes**
- Fréquentation en hausse sur les balades guidées en journée et au crépuscule
- **30 %** des visiteurs habitent Terres de Montaigu
- **50 %** viennent du reste de la Vendée et départements limitrophes
- **20 %** viennent plus largement du reste de la France

Office de Tourisme :

- Plus de **7100 contacts**
- **75 %** d'habitants de Terres de Montaigu

Aérodrome, base nautique de La Boulogne et base de loisirs de La Chausselière

- Légère baisse du nombre de baptêmes de l'air (météo peu clémente)
- **4 798 personnes** accueillies à la base nautique de La Boulogne
- **932 scolaires** accueillis à la base de loisirs du lac de La Chausselière

DES ÉVÈNEMENTS POUR VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

Le 22 septembre 2024, Terres de Montaigu a organisé la 4^e édition des Echappées, un événement qui permet la découverte du patrimoine à vélo, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

- Près de **400 participants**
- 2 boucles proposées avec du patrimoine inédit (Châteaux d'Asson et de l'Echasserie)
- La Bruffière > La Boissière de Montaigu > Treize-septiers : environ 350 participants
- Montréverd, circuit des producteurs locaux : environ 40 participants



AGRICULTURE, RURALITÉ ET ALIMENTATION

L'agriculture est un pilier essentiel du territoire, contribuant à son dynamisme et à son attractivité. Avec 260 exploitations couvrant 73 % de sa superficie, Terres de Montaigu se distingue par la diversité de ses acteurs et la polyvalence de ses productions.

La mission Agriculture, ruralité et alimentation porte notamment le Projet alimentaire territorial du territoire (PAT). Il vise à encourager l'installation d'agriculteurs, développer les circuits courts et favoriser les produits locaux dans les cantines et les restaurants à travers 18 actions concrètes, menées en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire.



2024 EN CHIFFRES



260 exploitations agricoles à Terres de Montaigu



400 élèves ont participé aux visites de fermes



9 porteurs de projets accompagnés



4 visites de fermes avec des élus

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Pour encourager l'installation d'agriculteurs, développer les circuits courts et favoriser les produits locaux dans les cantines et restaurants, Terres de Montaigu a élaboré un Projet alimentaire territorial (PAT), composé de plusieurs actions qui seront mises en œuvre d'ici à 2030.



- Février 2024 : reconnaissance de la démarche de PAT de Terres de Montaigu par le ministère de l'Agriculture, qui la soutient via une subvention.
- **Finalisation du diagnostic** initié en 2023 (entretiens, enquête auprès de 54 restaurants collectifs...).
- **Concertations** avec des acteurs locaux qui ont permis d'élaborer la feuille de route, restituée en décembre :
 - 5 ateliers
 - près de 80 participants (techniciens des collectivités, associations, agriculteurs et porteurs de projets agricoles, représentants de restauration collective, organismes agricoles, habitants et organismes sociaux, entreprises agroalimentaires)
 - 12 heures de réflexion collective
 - 40 pistes d'actions identifiées
- **Prémices** des premières actions :
 - préparation du renouvellement du marché d'approvisionnement alimentaire du CIAS
 - identification des producteurs locaux effectuant de la vente directe en vue de l'édition d'un guide
 - préparation d'une exposition de portraits de producteurs
 - préparation d'un forum transmission...

LES PERSPECTIVES 2025 :

- Adoption du PAT 2025-2030 en mars 2025
- Mise en œuvre, suivi et évaluation des actions

VISITES DE FERMES

Pour **faire connaître le monde agricole, mieux comprendre l'origine des aliments et les différentes productions animales et végétales**, Terres de Montaigu organise des visites de fermes à destination des scolaires, en partenariat avec la chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

En 2024, la 5^e édition a offert 6 visites de fermes laitières, 2 visites chez des maraîchers et 1 chez un arboriculteur.

- 9 visites
- 400 élèves
- 17 classes de CM1-CM2



ÉCHANGES AVEC LE MONDE AGRICOLE

Terres de Montaigu est à l'écoute du monde agricole et **entretien des relations étroites avec ses acteurs aussi bien pour échanger et mieux se connaître que pour faciliter ou susciter le développement de projets.**

Instances de dialogue avec le monde agricole :

- 4 réunions du Bureau territorial agricole
- 1^{er} Comité territorial agricole le 23 mai (27 participants sur 36 membres suivi d'un temps convivial en présence des maires)

Travail avec des acteurs du monde agricole :

- Chambre d'agriculture sur la mise à jour de la convention cadre de partenariat 2025-2028 et le plan d'actions 2025-2026
- Échanges avec la Safer, le Gab 85, le BTS Acse des Établissements, la MFR de Meslay...
- Grapea sur l'évènement "L'avenir est dans le pré" accueilli à Saint-Georges-de-Montaigu le 26 mai
- Atelier de concertation avec des agriculteurs sur le schémadirecteur des énergies renouvelables le 19 juin
- Échanges sur le projet de filière bois
- Échanges avec les porteurs du projet d'abattoir de proximité Salvae (dont un spécifique avec les éleveurs de Terres de Montaigu concernés le 2 octobre)

MISE À JOUR DE L'OBSERVATOIRE AGRICOLE DE TERRES DE MONTAIGU

12 réunions communales ont permis de mettre à jour toutes les données agricoles du territoire : nombre d'exploitations et d'exploitants, parcellaires, type d'activités, caractéristiques...



SANTÉ ET SOLIDARITÉ

La direction de la Santé et des solidarités a pour objectif de créer les conditions de maintien et de développement de l'offre de santé, afin de répondre aux besoins des habitants dans un contexte de pénurie de médecins spécialistes.

Elle assure également le développement d'une offre sociale structurée pour garantir un accompagnement des publics les plus fragiles.



Plan Familles et santé

Adopté en novembre 2023, le plan Familles et santé (PFS) de Terres de Montaigu définit 37 actions à mettre en œuvre pour **apporter des réponses cohérentes aux besoins des habitants, dans les champs de la santé et de la famille** à tous les stades de leur parcours de vie.

2 ans après son lancement, **54,9 % des actions ont été réalisées** avec une répartition des 6 parcours comme telle :

- S'éveiller et grandir : 61,1 %
- Devenir adulte : 56,1 %
- Être accompagné dans l'âge de la vie active : 32,5 %
- Bien vieillir : 47,7 %
- Offre de soins : 68,7 %
- Santé environnementale et cadre de vie : 63,1 %

Parmi les actions réalisées :

- Organisation d'une matinée de promotion des métiers de la petite enfance
- Mise en place du dispositif Bafa à 0 €
- Développement du partenariat avec la Maison des Ados
- Développement du parcours Ecl'Or
- Ouverture de France services
- Ouverture d'une permanence de la Maison sport-santé
- Organisation de la semaine de la parentalité
- Évolution du Seniors agenda vers Activ'Retraite
- Accueil du forum Bien vieillir à domicile
- Élaboration du Schéma de développement de l'offre de santé

Santé

RENFORCEMENT DU SOUTIEN À LA SANTÉ

ACTION
PFS

Le 1^{er} juillet 2024, les élus de l'agglomération ont voté le **Schéma de développement de l'offre de santé**. À travers 10 actions concrètes, il a pour objectif principal de **perenniser l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé** :

- aides financières à l'installation,
- hébergement pour les étudiants en santé,
- création d'un centre de soins non programmés,
- adaptation et amélioration de certains pôles santé,
- création d'un guichet spécialisé,
- construction d'une crèche employeur santé et médico-social.

Autres actions :

- **Parution du Mémorandum santé** : les informations utiles pour se soigner à Terres de Montaigu, en juillet 2024
- **Ouverture du service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) Digestif Métabolique Endocrinien (nutrition)** du CHD pour le site de Montaigu-Vendée, le 3 juin 2024 : 12 lits d'hospitalisation en chambre seule pour la prise en soins des patients en situation d'obésité, en parcours ou hors parcours de chirurgie bariatrique.

RÉAMÉNAGEMENT DES PÔLES SANTÉ DE MONTRÉVERD ET ROCHESERVIÈRE

Les travaux de réaménagement des pôles santé de Montréverd et Rocheservière ont débuté au dernier trimestre 2024. Ces travaux visent à **faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé en proposant des locaux adaptés à leur pratique.**

- À Rocheservière : réaménagement de l'ancien bâtiment des kinésithérapeutes et création d'une salle de réunion.
- À Montréverd : création de 2 nouvelles cellules de consultation.

INSTALLATION DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les actions portées par Terres de Montaigu dans le cadre du Schéma de développement de l'offre de santé, ont contribué à **l'installation de nouveaux professionnels de santé, et notamment deux nouvelles spécialités en libéral**, dermatologie et gynécologie, diversifiant ainsi l'offre proposée aux habitants.

- 1 dermatologue à Montaigu-Vendée (Montaigu)
- 1 psychologue à Montaigu-Vendée (La Guyonnière)
- 1 masseur-kinésithérapeute à Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)
- 1 gynécologue-médecine à Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)



INAUGURATION DU CMP ET DE L'HÔPITAL DE JOUR PÉDOPSYCHIATRIQUE

Le centre médico-psychologique et l'hôpital de jour pédopsychiatrique Les P'tits K You a été inauguré le vendredi 12 janvier 2024.

L'hôpital de jour de 8 places et le CMP sont dédiés à la **prise en charge d'enfants de 3 à 16 ans, présentant des troubles graves de la construction psychique et de la personnalité**, nécessitant des soins. La prise en compte des besoins de l'enfant sur les plans pédagogique, scolaire et social amène un travail de liens importants avec les partenaires du territoire. Jusqu'à 400 enfants différents par an bénéficient d'une demi-journée ou deux de soins par semaine, proposés par une équipe pluridisciplinaire.



ACTION
PFS

PERMANENCE DE LA MAISON SPORT-SANTÉ

Une permanence de Maison sport-santé départementale a ouvert le 5 décembre 2023. **Ce dispositif permet aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique ou sportive d'être accompagnés par un professionnel de l'activité physique adaptée.**

Il est notamment recommandé pour les personnes en bonne santé mais n'ayant jamais pratiqué d'activité physique et sportive ou n'ayant pas exercé depuis très longtemps ; et pour les personnes atteintes d'une maladie chronique, en situation de handicap ou en infection de

longue durée nécessitant une reprise d'activité de manière encadrée.

- Permanence le mardi, de 13h30 à 16h30 à Mon Espace Familles et Santé
- 28 personnes accompagnées en 2024
- 12 bilans de condition physique réalisés
- 42 séances passerelles (pour 8 personnes différentes)
- 67,8 % des personnes accompagnées habitent Terres de Montaigu
- 45 % des usagers ont entre 55 et 70 ans

Solidarité

PREMIER BILAN DE FRANCE SERVICES

Une permanence France services a ouvert en novembre 2023 à Montaigu-Vendée (Mon Espace Familles et Santé) et Rocheservière. Elle permet aux habitants de Terres de Montaigu de **bénéficier d'aide et de conseils dans leurs démarches relevant de différents services publics** (Caf, MSA, CPAM, ...).

Après 1 an d'ouverture :

- **1153 contacts**
- **713 rendez-vous** (537 à Montaigu-Vendée et 176 à Rocheservière) représentant 475 habitants
- 166 accès à l'espace numérique
- 274 demandes d'information à l'accueil de Mon Espace Familles et Santé
- 70 % de taux de remplissage des rendez-vous
- 69 % des usagers ont plus de 55 ans
- 3 principales démarches : assurance retraite, titres délivrés par le ministère de l'Intérieur, Caf



Prévention

ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

Terres de Montaigu souhaite proposer **des temps d'information et de sensibilisation à destination des professionnels pour consolider l'accompagnement des habitants.**

En 2024, plusieurs sensibilisations ont été réalisées :

- "Repérer un enfant en danger et réaliser une information préoccupante" par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et le Service Insertion Prévention et Accompagnement Social du Département de la Vendée : 12 participants
- "Repérer des enfants vivant dans un contexte de violences conjugales" par SOS Femmes 85 : 14 participants
- "Sensibilisation au risque prostitutionnel" par la Cellule d'Appui à la Prévention des Phénomènes Prostitutionnels : 30 participants
- "Renforcement des compétences psychosociales chez les jeunes" par PromoSanté Pays de la Loire : 12 participants

ACTION
PFS

- "Repérer une situation de risque suicidaire – évaluation du potentiel suicidaire" par l'ARS Pays de la Loire : 18 participants
- "Accompagnement des familles qui se séparent" par la Caf de la Vendée et Médiations 49, antenne 85 : 24 participants

L'action continue en 2025 avec de nouvelles thématiques et un programme annuel diffusé aux acteurs et élus du territoire.

PRÉVENTION SANTÉ

Pour sensibiliser les 50-74 ans au dépistage du cancer colorectal, la venue du Colon Tour et d'une conférence a été organisée par la CPTS Nord Vendée, en partenariat avec Terres de Montaigu, la Ligue contre le Cancer Vendée et le Centre Régional de Dépistage Des Cancers.

Le Colon Tour est un colon gonflable géant, qui permet au visiteur de comprendre l'intérieur d'un colon et d'explorer les différents stades d'évolution de la maladie.

La conférence, animée par une hépato-gastro-entérologue du territoire, avait pour thème « Hérité, dépistage, maladie : venez vous informer sur le cancer colorectal ».

- 40 participants à la conférence :
 - 90 % des participants satisfaits du contenu de l'intervention
- 200 visiteurs du Colon Tour :
 - 69 % des visiteurs âgés de 50 à 74 ans
 - 78 % de femmes
 - 71 % d'habitants de Terres de Montaigu



PRÉVENTION SENIORS

Activ'Retraite

En perspective du forum Bien vieillir, Terres de Montaigu a souhaité faire évoluer le support Seniors agenda afin qu'il atteigne plus facilement sa cible : les jeunes retraités.

Nouveau nom, nouveau visuel et développement du contenu : Activ'Retraite a été présenté aux habitants le jour du forum Bien vieillir.

Conçu comme un magazine, il regroupe **toutes les informations nécessaires pour bien vivre sa retraite**, organisées autour de trois grandes thématiques :

- Sortir et se divertir
- Être actif et garder la forme
- S'informer et être accompagné

ACTION
PFS

Ateliers de prévention

En 2024, le partenariat avec la Protection civile pour la mise en place d'ateliers pour **sensibiliser les habitants de plus de 60 ans aux gestes qui sauvent** a été poursuivi

- 4 ateliers dans 4 communes du territoire
- 34 participants



7 ateliers de **prévention de la perte d'autonomie** ont également été proposés, en partenariat avec l'Asept Pays de la Loire et la MSA 44-85 :

- Découverte du numérique
- Nutrition
- Vitalité (santé globale)
- Peps'Eurêka (mémoire)
- Une vie devant nous, la retraite pour mieux se connaître

FORUM BIEN VIEILLIR A DOMICILE

Le 15 octobre 2024, Terres de Montaigu, en partenariat avec le Département de la Vendée, a organisé son 1^{er} forum "Bien vieillir à domicile".

L'objectif est notamment de **sensibiliser les participants sur les moyens de vivre longtemps et en bonne santé, tout en valorisant l'âge de la retraite comme une période enrichissante de la vie.**

Durant une après-midi, les visiteurs ont pu s'informer sur l'offre du territoire à destination des 60 ans et plus, dans tous les champs de la vie quotidienne : loisirs, santé, services d'accompagnement, etc.

ACTION
PFS

• 350 visiteurs

• 50 partenaires du territoire présents

- Un stand dédié à l'offre spécifique de chaque commune de Terres de Montaigu
- 79 % de femmes
- 77 % d'habitants du territoire
- 72,1 ans de moyenne d'âge
- 79 % ont trouvé réponse à leurs questions
- 13 élèves de terminale Bac pro Services aux personnes et animation dans les territoires de la MFR de L'Herbergement ont assuré l'accueil



ÉDUCATION, ENFANCE, FAMILLE

La direction Éducation, enfance, famille a pour vocation de promouvoir les politiques de la communauté d'agglomération en matière de petite enfance.

Dans ce cadre, elle coordonne la mission du Relais petite enfance (RPE) qui s'adresse à la fois aux professionnels et aux parents, ou futurs parents, des enfants de moins de 3 ans.



**371 assistantes
maternelles
agréées**

sur le territoire
(-2 % par rapport à 2023)



+ 44 places

en Maison
d'assistants
maternels (MAM)
et accueils
collectifs



**58 % des assistantes
maternelles**
accompagnées
par le RPE



462 familles

accompagnées
par le RPE



**281 matinées
Rencontres et jeux**

43 % des assistantes
maternelles et
52 familles y ont
participé



4 formations

organisées
au Dynapôle
et **2 interventions**
auprès de la Maison
familiale rurale (MFR)
de l'Herbergement

PARTICIPATION AU PRINTEMPS DU LIVRE

Pour la première fois en 2024, le RPE a proposé **des moments dédiés aux assistantes maternelles et aux familles dans le cadre du Printemps du Livre de Montaigu.**

- 2 matinées en partenariat avec les médiathèques de Montréverd et La Bernardière : 13 assistantes maternelles et 33 enfants
- 4 séances à la médiathèque Calliopé (Montaigu-Vendée) en présence d'Elena Selena, auteur et illustratrice de pop up : 17 assistantes maternelles et 50 enfants
- 3 séances à la salle Pierrot Martin (Montaigu-Vendée) en présence d'Elena Selena : 24 familles avec 53 enfants

La proposition sera renouvelée et développée en 2025.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Pour la 2^e année, le Relais petite enfance de Terres de Montaigu, en lien avec les professionnels du territoire, a participé à la **semaine nationale de la petite enfance** pour **mieux faire connaître les services dédiés aux 0-6 ans sur le territoire et valoriser les métiers de la petite enfance.**

ACTION
PFS

FORUM MÉTIERS PETITE ENFANCE

Pour promouvoir les métiers de la petite enfance et répondre aux besoins de recrutement sur le territoire, la **première matinée d'information sur les métiers de la petite enfance**, coordonnée par le RPE, a été organisée le 23 novembre 2024.

Une centaine de personnes ont pu s'informer sur les modalités d'accès aux métiers et aux formations, et sur les débouchés, en présence de professionnels et de centres de formation.

OUVERTURE DE NOUVELLES STRUCTURES D'ACCUEIL

- Micro-crèche à Montaigu-Vendée (mars 2024) : **12 places**
- MAM à Montréverd (septembre 2024) : **8 places**
- Crèche Graine d'éveil à Montréverd (septembre 2024) : **24 places**

LES PERSPECTIVES 2025

- Fête de la petite enfance
- Nouvelle matinée d'information sur les métiers de la petite enfance
- Renforcement des actions de promotion des métiers de la petite enfance
- Maintien des actions de professionnalisation
- Participation à la semaine de la parentalité

JEUNESSE

La direction Jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes du territoire dans leur entrée dans la vie d'adulte et professionnelle, dans un contexte de mutation sociétale pouvant favoriser les risques de décrochage.

Pour ce faire, la direction contribue à l'éducation des jeunes par des activités scolaires et extrascolaires.

Par ailleurs, elle fédère des acteurs de l'éducation et du secteur économique.



| Parcours éducatifs

Chaque année, Terres de Montaigu et ses partenaires proposent des activités variées à destination des scolaires, de la maternelle au lycée, **pour permettre aux enseignants de compléter leurs projets pédagogiques en adéquation avec les programmes scolaires**. Cette offre est structurée autour de 4 parcours : éducation artistique et culturelle, engagement, éducation santé, avenir.

ORCHESTRE AU COLLÈGE

Lancé en 2024, Orchestre au collège compte désormais 5 ensembles dans les collèges Jules Ferry, Ville-bois-Mareuil et Mère Teresa (Montaigu-Vendée).

Le dispositif ouvre une **nouvelle voie d'apprentissage de la musique** et permet à la pratique d'un instrument sur le temps scolaire.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Le parcours éducation aux usages du numérique a été mis en place en 2021. Il vise à **accompagner et sensibiliser les jeunes et leurs parents à l'utilisation des outils numériques**.

En parallèle, 8 promeneurs du net sont identifiés sur le territoire. Ces professionnels de la jeunesse sont présents sur les réseaux sociaux pour **écouter, informer, conseiller les jeunes et répondre à leurs interrogations**.

- 700 élèves de 5^e lors d'un atelier promeneur du net
- 700 élèves de 4^e pour la conférence internet et les mondes virtuels
- 600 secondes pour l'intervention sur les fakes news
- 450 élèves de 1^{ère} pour l'interventions "Les réseaux sociaux: l'envers du décor"

- une conférence parentalité sur le thème du numérique, "Amour sexe et pixel" : plus de 150 parents

Un bilan réalisé auprès des élèves de 5^e montre que grâce à ces actions, la prise de conscience par les parents de leur rôle éducatif sur ce sujet progresse.

Ces actions seront poursuivies en 2025.

| Prévention

CONFÉRENCES ET ATELIERS

3 conférences ont été proposées dans le cadre de la semaine de la parentalité : plus de 400 parents présents

6 ateliers parents co-animés avec la Maison des Ados ont été organisés sur l'année : 60 parents présents.





ÉMILE

La camionnette itinérante Émile va à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires. C'est **un lieu d'écoute, d'information et de ressources pour les jeunes**, sur les sorties, l'orientation, la santé et la vie quotidienne.

- 20 interventions dans les lycées et à la MFR
- une intervention sur le job saisonnier notamment avec plus de 400 offres d'emploi pour les mineurs

Animation jeunesse

Sur le territoire, **14 espaces jeunesse proposent des activités tout au long de l'année**, sur des temps d'accueil divers (accueil libre, vacances scolaires, stages, séjours...).



1 jeune sur 2
de 11 à 14 ans
fréquente les espaces
jeunesse



1966 jeunes
accueillis
toute l'année



20 séjours
et 4 bivouacs

- Un projet révision brevet a été mené
- Id'Ados : une journée d'animation intercommunale sur le thème du futur a réuni 250 jeunes à Rocheservière.

RENOUVELLEMENT DE L'OPÉRATION TON BAFÀ À 0€

15 aides accordées pour soutenir les jeunes dans l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

SOUTIEN À L'ASSOCIATION L'OUTIL EN MAIN

L'Outil en Main est une association nationale qui initie des jeunes entre 9 et 14 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art. Sur le territoire de Terres de Montaigu, L'Outil en Main est déjà implanté à Rocheservière depuis 2015, et l'est désormais à Montaigu-Vendée et La Bruffière.

- Subvention de 3000 euros par antenne
- Aide à l'installation pour Montaigu-Vendée et La Bruffière



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

La flamme olympique est passée à Montaigu-Vendée le 2 juin 2024. Tous les jeunes du territoire ont été invités à participer à ce grand événement autour des valeurs du sport et de l'olympisme.

- **6 000 élèves du secondaire** ont formé des anneaux olympiques géants au stade Maxime Bossis.
- **5 000 élèves d'élémentaire** ont assisté au passage de la flamme sur le parcours de Montaigu-Vendée.
- **2 000 maternelles** ont bénéficié d'ateliers sportifs dans les communes.



MUSIQUE

Le conservatoire intercommunal de musique a pour mission de développer la pratique musicale collective dans les orchestres à cordes, à vents, l'orchestre symphonique, l'orchestre d'harmonie en partenariat avec l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Montaigu, et les orchestres aux collèges.



Le conservatoire intercommunal de musique

Plus de 450 élèves bénéficient d'une formation basée sur "la motivation par la pratique collective" au conservatoire intercommunal Terres de Montaigu. Trois disciplines - instrument, formation musicale et pratique collective - ont pour objectif d'amener les élèves à devenir des musiciens amateurs autonomes, capables de partager leur passion pour la musique dans les ensembles et styles de leur choix.



441 musiciens

- 264 instrumentistes au conservatoire,
- 91 instrumentistes en orchestres aux collèges,
- 21 élèves en éveil et initiation,
- 45 choristes à l'Ensemble Vocal Terres de Montaigu.



9 concerts en interne et **7 concerts** dans les salles de Terres de Montaigu



2550 élèves de primaire bénéficient des interventions musicales en milieu scolaire.

En parallèle, la direction de la Musique a mis en place le schéma **Terres de musiciens** qui permet d'**orienter chaque usager vers la structure qui correspond à son projet musical.**



LECTURE PUBLIQUE

Au cœur de l'action culturelle de Terres de Montaigu, le livre et la lecture occupent une place essentielle, se déployant à travers la médiathèque Calliopé, le réseau des bibliothèques et médiathèques, et culminant avec le Printemps du Livre de Montaigu.

Ouvertes à tous, les bibliothèques offrent un accès gratuit au monde du livre et à la culture. Lieux de convivialité et de débats, elles contribuent au maillage culturel du territoire.

Toutes ces initiatives autour du livre sont autant d'invitations précieuses à la rêverie, à l'intériorité et à la découverte du monde, offrant un espace privilégié pour l'évasion et la connexion humaine par le pouvoir des mots et des histoires.



Le Printemps du Livre de Montaigu

Du 19 au 21 avril, le Printemps du Livre de Montaigu 2024 a marqué un nouveau record de fréquentation et de vente de livres.

Les éléments marquants de la 34^e édition :

- **+ de 35 000 visiteurs**
- **Plus de 250 auteurs** et 24 exposants
- **22 000 livres vendus** par les libraires
- 800 élèves pour la journée des scolaires
- 100 bénévoles
- **Une hausse de fréquentation** de 23 % à 10h le samedi et de 21 % le dimanche à la même heure.
- Amélioration du chapiteau du parc Henri Joyau, qui conforte sa place de poumon vert de la manifestation
- Mise en place de rencontres participatives avec des ateliers pour découvrir la littérature de façon ludique
- Rapprochement avec le public adolescent avec l'influenceuse littéraire Audrey Tribot @Lesouffledesmots
- La journée du vendredi devient une journée à part entière, qui compte auprès du public (+ 10 % de fréquentation) et se ressent sur les ventes des libraires (+ 85 % sur la journée)
- Littéraire, convivial et festif sont toujours les maître-mots de la manifestation.

L'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 800 visiteurs révèle :

- **Un rendez-vous annuel** pour 67 % du public
- **Une découverte** pour 33 % des personnes interrogées.
- **Un public jeune** : 56 % des visiteurs interrogés ont entre 26 ans et 50 ans.
- **Des localités proches** : 80 % des visiteurs viennent d'abord de la Vendée (57 %) et de la Loire-Atlantique (23 %), arrivent ensuite 9 % de visiteurs originaires du Maine-et-Loire.
- Des visiteurs qui occupent majoritairement des professions intermédiaires, sont employés ou encore cadres. Les retraités suivent et 30 % d'entre eux prévoient un budget entre 50 € et 100 €.
- **Un salon de lecteurs et d'acheteurs** : 32 % du public consacre un budget entre 25 € et 50 € et entre 50 € et 100 € pour 33 % de ces personnes interrogées.

LES PERSPECTIVES 2025

- **Augmenter les actions auprès du jeune public** notamment en faisant appel aux influenceurs littéraires sur les réseaux sociaux
- **Augmenter la visibilité nationale** en créant et renforçant les partenariats médias nationaux
- Poursuivre la volonté de **faire découvrir la littérature autrement** avec des ateliers
- **Améliorer l'expérience des visiteurs** du salon

| Le Printemps du Livre se balade

Sept animations ont été déployées sur le territoire entre janvier et mars, en concertation avec les bibliothécaires et les bénévoles, contribuant ainsi au succès de cette deuxième édition, dont l'écho a dépassé les frontières de Terres de Montaigu.

Près de 250 personnes ont assisté à une rencontre mise en valeur sur les réseaux sociaux et relayée dans les magazines municipaux, fruit d'un travail en partenariat avec les bibliothécaires du territoire pour proposer des animations de qualité accessibles à tous les publics.

| Bibliothèques et médiathèques

Terres de Montaigu compte 16 bibliothèques réparties sur les différentes communes de son territoire. Gratuites, elles contribuent au maillage culturel territorial et **permettent à tous d'accéder à la culture et au monde du livre.**

Terres de Montaigu gère en direct la médiathèque Calliopé à Montaigu-Vendée, et un réseau de 6 bibliothèques sur le secteur de Rocheservière.

Médiathèque Calliopé

- **4102 inscrits**
- **+ de 164 069 livres empruntés (+10 %)**
- 47 % du total des documents prêtés dans l'ensemble des bibliothèques de Terres de Montaigu

LES PERSPECTIVES 2025

- Proposer une collection de disques vinyles
- Rendre l'espace jeunesse plus attractif

Réseau des bibliothèques Rocheservière

- **2297 emprunteurs actifs**
- **48 970 prêts** (en augmentation)
- 50 navettes dans l'année
- 3532 documents qui ont circulé entre les bibliothèques **(+ 33 %)**



ARTS VIVANTS

Le pôle Culture et patrimoine offre une place essentielle au spectacle vivant, véritable vecteur d'émotions partagées et de connexion humaine.

À travers le Théâtre de Thalie, le festival les Éphémères et le festival Mont'en scène, la communauté d'agglomération crée des espaces dynamiques où le public peut vibrer et s'évader.

Ces initiatives contribuent activement au renforcement du lien social et à l'attractivité du territoire, offrant une expérience humaine et chaleureuse.



| Le Théâtre de Thalie

Le Théâtre de Thalie offre aux habitants une programmation qui permet de **découvrir des spectacles prestigieux et surprenants, reflets de la création contemporaine, à des tarifs accessibles.**

La saison 2023-2024 marque le retour à une pleine activité du théâtre et à une très forte fréquentation du public. Les spectateurs ont pu découvrir Charlie Winston, Laura Felpin, Luc Langevin ou encore Casse-Noisette en version hip-hop...

- **Un taux de remplissage record : 93,1%**
- **29 représentations**
- **12 229 places vendues**
- 82% des spectateurs sont des habitants de Terres de Montaigu
- Une sélection de spectacles "En famille" plébiscités, avec un tarif très réduit pour les moins de 16 ans

LES PERSPECTIVES 2025

- Une saison "anniversaire" pour les 15 ans du Théâtre de Thalie en septembre 2025



| Mont'en scène,

Le festival Mont'en scène est un rendez-vous incontournable du paysage culturel du territoire. Créé en 2003, il **fédère les élèves autour des diverses disciplines du spectacle vivant et leur permet de se produire dans des conditions réelles, au Théâtre de Thalie.** Plébiscité par les élèves, cet événement encourage l'excellence en termes d'éducation artistique et culturelle.

- **Près de 250 élèves** (des collèges, lycées et de l'IME de Terres de Montaigu)
- **8 établissements**
- **3 jours** d'ateliers de pratique artistique et de représentations.
- **18 disciplines** artistiques encadrées par des professionnels

| Les Éphémères

Créé en 2020, le festival Les Éphémères offre aux habitants la possibilité d'**assister à des spectacles et concerts de qualité, gratuits et au plus près de chez eux.**

La 4^e édition a été plébiscitée, malgré les aléas météo qui ont donné lieu à des replis en intérieur.

- **5 journées** de festival
- **1800 spectateurs**

LES PERSPECTIVES 2025

- Améliorer l'expérience du spectateur

ARTS VISUELS

À Rocheservière, le site Saint-Sauveur est un équipement qui encourage le lien social, l'ouverture culturelle et les pratiques artistiques amateurs. Une nouvelle offre mêlant arts visuels et numérique y a été développée en 2024.



Le site Saint-Sauveur

Depuis décembre 2023, le site Saint-Sauveur accueille le public avec une nouvelle offre articulée autour de la médiathèque de Rocheservière et de la Micro-Folie (musée numérique, réalité virtuelle et Fablab) pour faire du site Saint-Sauveur **un lieu culturel vivant au quotidien et qui encourage les pratiques culturelles des habitants.**

- Développement d'un programme d'animation de la Micro-Folie, coordonné avec la médiathèque de Rocheservière, pour toucher tous les publics : **9 350 visiteurs au total**
- Engouement du public scolaire pour ce nouvel outil d'éducation artistique et culturelle : **592 élèves accueillis**
- Succès des Journées Européennes du Patrimoine avec la présentation des broderies de Nicole Renard : **300 visiteurs** les 21 et 22 septembre
- Maintien de la vocation patrimoniale du lieu avec l'accès au retable de la Transfiguration

LES PERSPECTIVES 2025

- Ouverture des cours d'enseignement artistique en septembre 2025
- Aménagement des extérieurs du site pour en faire un lieu accueillant et intégré au tissu local



SPORTS

La direction des Sports assure la gestion des équipements sportifs communautaires, tels que les pôles sportifs et la piscine intercommunale. Elle répond notamment aux besoins des établissements scolaires du second degré, tout en coordonnant l'usage des équipements sportifs pour soutenir la pratique associative et les loisirs sportifs.

Elle a également pour mission d'anticiper les évolutions du territoire afin d'accompagner le développement des équipements, des événements sportifs, et des pratiques accessibles à tous, y compris le sport de haut niveau.

Enfin, elle s'engage dans la promotion du sport santé et du sport adapté en faveur des personnes en situation de handicap.



Gestion des équipements

RÉHABILITATION DU COMPLEXE DE ROCHESERVIÈRE

Les études se sont finalisées pour la réhabilitation et extension du complexe sportif de Rocheservièrre, qui deviendra le 3^e pôle sportif intercommunal, avec Maxime Bossis et Léonard de Vinci. Les travaux démarreront à la fin de l'été 2025 pour une livraison attendue à la rentrée 2026 pour le collège et les clubs locaux.

Piscine de la Bretonnière

En 2024, la piscine de la Bretonnière a connu une fréquentation en légère augmentation malgré un été maussade. Le chiffre d'affaires est également en hausse.

La fermeture technique de février a permis d'engager les travaux de maintenance et de mise aux normes notamment dans le but d'améliorer la performance énergétique de l'établissement.



380 enfants
(4-17 ans) inscrits à
l'école de natation



269 inscrits en
aquagym adulte



22 inscrits
en BNSSA



22 inscrits en
natation adulte.

95 409 entrées (+ 1152) dont :

- 26 861 scolaires
- 2 888 entrées groupes
- 17 167 entrées dans le cadre des activités annuelles (8 617 enfants et 8 550 activités adultes)
- 253 brevets
- 3 395 entrées stage ou session de natation enfant



| Sport santé

L'antenne de Maison sport-santé du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) a ouvert ses portes début 2024, en lien avec le plan Familles et santé (voir p. 31). Une permanence hebdomadaire est assurée par une éducatrice sportive spécialisée en activités physiques adaptées. Ouverte à tous, avec ou sans pathologie, elle permet de bénéficier d'un bilan de conditions physiques, de conseils, et de séances passerelles pour un retour progressif à l'activité sportive.

| Sport et handicap

Dans le cadre de la politique d'accompagnement du sport et handicap, deux événements marquants ont eu lieu dans les équipements intercommunaux.

- En mars, la salle intercommunale de Rocheservière a accueilli le Challenge handisport inter-structures.
- En juin, un tournoi régional de BaskIN a eu lieu au pôle sportif Léonard de Vinci (Montaigu-Vendée).

| Soutien aux grands événements

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

L'année 2024 restera marquée par le passage de la flamme olympique à Montaigu-Vendée, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Un temps fort historique pour lequel Terres de Montaigu a notamment assuré l'organisation du transport de plus de 12 000 élèves du bassin de vie.

GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS

Terres de Montaigu a également accompagné les grands événements sportifs annuels, qui ont connu un vrai succès populaire :

- 51^e **Mondial Football Montaigu**
- 52^e **Autocross de Saint-Georges-de-Montaigu** (élu de nouveau meilleure organisation du Championnat d'Europe)
- 19^e **tournoi du Pays de Montaigu Basket**
- 6^e édition du **Montaigu Futsal Cup** qui a battu des records de fréquentation

| Soutien aux équipes de haut niveau

Terres de Montaigu soutient les clubs de sport collectif du territoire qui évoluent au haut niveau, par le biais d'un programme d'accompagnement et de subventions.

3 clubs de sports collectifs ont bénéficié du programme d'accompagnement en 2024 :

- **SMASH Basket Vendée Sud Loire** : Nationale 3 féminine
- **Montaigu-Vendée-Boufféré Volley (MVB)** : Nationale 3 masculine
- **Montaigu-Vendée Basket Club (MVBC)** – fusion du SG-MVB et du BC Loulaysien) : Nationale 2 masculine



RELATION AUX HABITANTS

La direction de la Relation aux habitants assure les services de proximité à la population.

Dans le cadre de l'organisation mutualisée, elle vise à garantir un accès de qualité au service public, que ce soit en mairie, en ligne ou au sein des guichets thématiques experts appelés "Mon Espace".

Pour cela, elle coordonne l'ensemble des acteurs du bloc local – élus, agents municipaux et intercommunaux – dans le cadre du Schéma local d'accès aux services au public.

En 2024, la direction de la Relation aux habitants a mené un **diagnostic du territoire et de ses besoins** dans le cadre de l'élaboration du Schéma local d'accès des services au public.

Ce schéma vise à **garantir aux habitants un accès simplifié et de qualité aux services communautaires délivrés par Terres de Montaigu**, tout en préservant leurs habitudes. Pour y parvenir, une nouvelle dynamique de coopération a été instaurée entre les différentes administrations locales, les communes et la communauté d'agglomération.

1^{ÈRE} PHASE DU DIAGNOSTIC

Une étude réalisée en 2022* a mis en évidence une même problématique de lisibilité : **54,1 % des habitants se trouvent en manque de repères** pour réaliser leurs démarches administratives

Cette étude a été renforcée par une immersion sur le terrain réalisée en 2024* qui met en avant l'importance du sentiment de proximité dans le quotidien des habitants, un cadre rassurant et un indicateur clé de la qualité du service. Pour les habitants, la proximité est bien souvent symbolisée par la mairie.

Conséquence : mise en évidence d'**un manque de lisibilité des services publics pour les usagers, lié au grand nombre d'acteurs publics pour de nombreux services rendus.**

**étude réalisée par Emmanuelle Dubourg et Paul Juin, prestataires extérieurs.*



2^E PHASE DU DIAGNOSTIC :

Entretiens avec les maires et les services du territoire : une trentaine d'entretiens ont été réalisés afin de compléter les enquêtes menées auprès des habitants. Ces échanges ont permis d'affiner la compréhension de leurs perceptions et de leurs pratiques professionnelles.

Ateliers entre les agents d'accueil des communes et de l'intercommunalité : l'objectif était d'identifier les leviers d'amélioration pour renforcer la qualité des réponses apportées au quotidien aux habitants.

- 2 ateliers avec les agents des communes et de Terres de Montaigu pour cartographier les réseaux existants entre les agents



- 1 atelier avec les agents encadrants afin d'analyser les actions à effectuer en fonction des administrations locales et d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour collaborer
- 1 atelier avec des habitants, des agents et des élus pour conforter les principes de coopération entre les communes et Terres de Montaigu à mettre en place dans le cadre du schéma pour simplifier la réponse à l'habitant.

Conséquence : mise en évidence du fait qu'il y a **une hétérogénéité des réponses apportées aux questions liées à des services délivrés par l'agglomération**, selon les sujets et les communes. Puis mise en évidence d'**une méconnaissance mutuelle des organisations et des personnels** entre les communes et l'agglomération où les agents n'osent pas toujours solliciter leurs homologues, ce qui nuit à l'efficacité du service public.



Suite aux ateliers, des besoins ont été exprimés :

Pour les habitants :

- Éviter de se déplacer de services en services en se sentant « baladé »
- Obtenir un bon niveau de réponse dès la première démarche

Pour les agents :

- Disposer du panel d'informations communautaires actualisées
- Faire partie d'un réseau d'informations

Pour les élus :

- Prioriser la proximité
- Avoir une meilleure visibilité des services communautaires délivrés sur la commune

3^E PHASE DE DIAGNOSTIC :

La question de l'inclusion numérique : l'accès numérique à l'information et aux services en ligne a fait partie des questions engagées autour du schéma local d'accès des services au public de Terres de Montaigu.

Etude réalisée en 2022 sur le territoire :



2,3% des habitants ne disposent pas d'un accès à internet.



14% de la population de Terres de Montaigu estime avoir besoin d'aide pour utiliser le numérique.



4,5% des habitants ont besoin d'une aide plus spécifique pour effectuer des démarches en ligne.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle coopération entre les administrations locales, trois axes de travail ont été posés :

Axe 1 : Renforcer l'accueil en mairie afin de délivrer les services communautaires.

Axe 2 : Simplifier l'accès numérique aux services et à l'information.

Axe 3 : Garantir aux habitants des réponses expertes et complémentaires grâce aux guichets Mon Espace.

Et un axe transversal pour le développement et la pérennisation du schéma.



LA POLICE INTERCOMMUNALE

La direction de la Police Municipale Intercommunale assure la sécurité publique, le bon ordre, la tranquillité des habitants et la salubrité, au service des maires de l'ensemble des communes de Terres de Montaigu dans l'exercice de leurs pouvoirs de police.

À ce titre, elle coordonne les questions de sécurité en lien avec les autres services de la collectivité et les forces de l'ordre. Ainsi, ses actions et missions s'articulent entre prévention et répression.

ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS

Six ans après sa création, le service connaît une **hausse de 30 % de son activité**, caractérisée par une forte augmentation des sollicitations de la population et des communes

Pour suivre cette évolution mais aussi pour apporter plus de disponibilité, de visibilité et de réactivité, les élus de Terres de Montaigu, ont fait le choix d'accroître les effectifs pour les porter à **8 agents en 2025** (puis 9 agents en 2026).

Cette disponibilité accrue fait des agents de la police intercommunale des primo-intervenants que la collectivité entend protéger dans le cadre de leurs missions. C'est pourquoi, le conseil communautaire a validé la **dotation des agents en armement légal**, en complément des autres équipements, en juillet 2024.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance sur son territoire, la communauté d'agglomération a relancé son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Cette instance partenariale a pour objectif de **définir une stratégie locale de prévention de la délinquance** en adéquation avec les problématiques de terrain, en actionnant tous les leviers possibles de la compétence de Terres de Montaigu et de ses partenaires.

POLICE DE PROXIMITÉ

À travers différentes missions du quotidien, les agents de la police intercommunale sont visibles sur tout le territoire, accessibles et disponibles aux requêtes des usagers, en lien direct avec les problématiques de terrain, et **concourent à la tranquillité publique**.



176 patrouilles
pédestres et VTT



38 surveillances
et îlotages
sur les marchés



52 000 km
de patrouille
véhiculée



75 contacts avec
les commerçants-
artisans



34 interventions
de prévention
routière
en milieu scolaire



201 surveillances
de points école



103 interventions
sur des problèmes
de voisinage,
médiation

POLICE ADMINISTRATIVE

La police municipale est la police du maire. Elle contribue au bon exercice des nombreuses missions qu'exigent son mandat. Ainsi, **certaines obligations ou actes réglementaires** sont réalisés par le service pour le compte des communes.



4 instructions de dossiers de chiens
dangereux et délivrance de permis de
détention

5 instructions de dossiers sur chiens
mordeurs

23 dossiers suite à signalement de
maltraitance animale

97 saisines pour capture sur divagation
d'animaux



62 dépôts de
plainte



130 opérations
de **police**
funéraire



184
exploitations
de la
videoprotection
pour des faits
délictueux



17 interventions
sur des
problématiques
liées à l'habitat
(insalubrité)



POLICE ROUTE

La police municipale concoure, avec la Gendarmerie nationale, à **lutter contre la délinquance routière** et les comportements à risque sur la route. Ces actions ont pour but de **limiter l'accidentalité**.



126 contrôles
vitesse



112 points fixes
de prévention et
de contrôle des
infractions routières



**43 actions de
prévention liées
à l'éclairage** des
véhicules (auto-
moto-vélo)



**70 actions de
régulation** de la
circulation (accident,
manifestation,
travaux..)



**44 mises en
fourrière** de
véhicules



152 verbalisations
pour infractions
routières (vitesse,
comportement,
équipement...)

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE POLICE JUDICIAIRE

La police intercommunale **intervient sur toutes les infractions pénales portées à sa connaissance**, plus particulièrement orientées sur la sécurité du quotidien et la tranquillité publique. Ces interventions permettent d'apporter une réponse rapide, de premier niveau, aux habitants du territoire.

Parmi les incivilités et les troubles à l'ordre public pour lesquels le service est sollicité on compte notamment :

- Le non-respect des arrêtés municipaux
- Les démarchages abusifs ou fausse qualité
- Le maraudage
- Les squats et occupation sans droit ni titre
- Les regroupements et tapages
- Les rodéos en deux-roues
- Les infractions liées aux stupéfiants
- Les infractions liées à l'environnement
- Toutes les atteintes aux biens et aux personnes



LA VIDÉOPROTECTION

Les bons résultats d'exploitation du système de vidéoprotection initié en 2023 ont convaincu les élus de poursuivre son déploiement en 2025 et 2026.

En 2024, **53 caméras ont été exploitées** sur l'ensemble du territoire (+ 19 caméras sur le parking à étage de la gare de Montaigu).

Ce système contribue au quotidien à **sécuriser les espaces publics et se pose aujourd'hui comme un soutien efficace aux enquêtes** diligentées par la Gendarmerie nationale dans le cadre des atteintes aux biens et aux personnes

- **184 réquisitions** reçues
- **64 %** de détection et/ou d'identification des auteurs des infractions grâce à la vidéoprotection



LES PERSPECTIVES 2025

Vidéoprotection :

- Premier semestre : installation de 4 caméras sur la commune de Rocheservière.
- Deuxième semestre : lancement d'une deuxième tranche de déploiement
- Diagnostic et enquête Cadre de vie et sécurité
- Installation de la 1^{ère} instance du CISP



Fourrière animale

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la Gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7j/7.



LES MOYENS POUR AGIR

RESSOURCES



La direction des Affaires financières assure la préparation des différents budgets de la collectivité, ainsi que l'exécution des dépenses et des recettes. Elle pilote également la gestion de la dette et la recherche de financements adaptés aux projets du territoire.

Elle contribue à la stratégie budgétaire en réalisant des études financières et fiscales, permettant d'anticiper les évolutions économiques et d'éclairer la prise de décision des élus et des services.

| Budget 2024

- **75 960 282,49 € de dépenses réelles et 79 315 045,89 € de recettes réelles** tous budgets confondus.
- Fonctionnement des services et équipements : **38 253 461,43 €**
- Investissement et remboursement de la dette : **37 706 821,06 €**
- 14 996 pièces comptables produites **(+ 15%)**
- 1 budget principal
- 5 budgets annexes pour la gestion :
 - des équipements touristiques (office de tourisme),
 - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises, maisons de santé), -
 - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement).
- 2 budgets annexes pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024

- Hôtel d'agglomération et abords : 5 668 940,39 €
- Parking de la gare Nord : 787 580,61 €
- Fonds de concours relance : 1 087 300 €
- Schéma vélo : 735 863,85 €
- Cycle de l'eau : 1 736 434,65 €
- Aménagement des zones : 1 334 122,03 €

| Solidarité financière

FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Une enveloppe de **5 M€** pour soutenir la relance dans les communes, intégralement attribuée et **versée à hauteur de 84 %**.

FONDS DE CONCOURS ENVIRONNEMENTAL

Un nouveau fonds de **514 000 €** destiné à soutenir des projets communaux entrant dans les actions de Terres d'enAIRgie.

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Un nouveau véhicule de la solidarité financière entre les communes, abondé par Terres de Montaigne : **671 692 € redistribués en 2024**

LES PERSPECTIVES 2025

- Capitalisation des outils de pilotage financier déployés depuis 2023
- Structuration de la recherche de financement et développement du contrôle de gestion

La direction des Affaires générales et juridiques veille à la sécurisation des procédures et assure l'organisation de la passation des marchés publics. Elle joue également un rôle de conseil auprès des services, en les accompagnant dans la définition de leurs besoins.

Parallèlement, elle prépare et assure le suivi des assemblées, veille à la sécurité juridique des actes, ainsi qu'à leur transmission au contrôle de légalité. Elle organise et contrôle l'affichage légal et la publication des actes administratifs.

La direction gère également le patrimoine des collectivités et prend en charge les déclarations d'assurance.

| Commande publique

30 procédures de marchés publics lancées en 2024, dont 6 appels d'offres.

Ressources humaines

Depuis 2019, la direction des Ressources humaines est mutualisée entre les 3 collectivités : Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. Elle assure la gestion des ressources humaines des collectivités (recrutement, carrière, formation et paie) et accompagne leur évolution en développant la marque employeur.

Pour la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, la direction des Ressources humaines a réalisé en 2024 :



769 actes (arrêtés et contrats)



3 506 bulletins de salaires



108 opérations de recrutement

La direction des Ressources humaines a déployé un **nouveau logiciel SIRH** (Système d'Information des Ressources Humaines) et a dématérialisé le versement des titres restaurant, en mettant en place une carte de paiement depuis le 1^{er} janvier 2024.

Un **nouveau contrat de prévoyance** a également été négocié avec la mise en place d'une participation employeur échelonnée de 50 % à 90 % selon 4 tranches de salaires bruts.

LES PERSPECTIVES 2025

- **Dématérialisation** des bulletins de salaires à compter de février 2025 avec la mise en place d'un coffre-fort électronique pour tous les agents
- Mise en place d'un **nouveau logiciel de temps de travail** pour l'ensemble des directions

Communication et événementiel

La direction de la Communication a pour missions d'informer et de valoriser l'offre de services rendue aux habitants. Elle veille à rendre lisible la décision publique et à éclairer les enjeux collectifs.

Elle apporte un **appui organisationnel** aux grands événements, qu'ils soient internes ou externes.

Enfin, elle valorise l'image du territoire, contribue à son attractivité et participe à l'information des membres de l'organisation.

En 2024, la direction de la Communication a **conforté son rôle stratégique dans la mise en œuvre et la réussite des actions de la collectivité**.

Elle a notamment :

- Piloté l'organisation du **passage de la flamme olympique** et au titre de l'intercommunalité, fait rayonner l'événement sur l'ensemble du territoire au-delà de Terres de Montaigu.



1,48 % d'engagement sur les publications liées au sujet sur la page Facebook Terres de Montaigu (taux d'engagement moyen sur Facebook en 2024 : 0,08 %)



7,85 % d'engagement sur les publications liées au sujet sur la page LinkedIn Terres de Montaigu (taux d'engagement moyen sur LinkedIn en 2024 : de 2 à 5 %)



- Conforté la **communication à 360° du Printemps du Livre de Montaigu** : de la mise en place opérationnelle de l'événement et de sa scénographie à la ligne éditoriale.



- Élaboré une **communication promotionnelle de territoire** "L'énergie de créer" : cette stratégie d'attractivité a été menée pour faciliter le recrutement des entreprises locales et attirer des porteurs de projets.

Avec l'énergie comme fil rouge, différents outils ont été développés pour valoriser le dynamisme du territoire, son emplacement stratégique, ses entreprises, ses filières d'excellence mais aussi son cadre de vie privilégié.

Une vidéo de présentation du territoire, des reportages photos, une nouvelle rubrique sur le site Internet, ou encore la présence d'un stand lors de plusieurs événements, ont notamment été réalisés.



- Préparé la **refonte des sites Internet** Terres de Montaigu et ceux des communes du territoire pour faciliter l'accès aux informations dans le cadre du Schéma local d'accès des services au public et une entrée plus promotionnelle en direction des potentiels habitants et salariés de Terres de Montaigu.

- Utilisé de manière plus régulière l'usage de la vidéo et de l'infographie pour faciliter la compréhension des décisions politiques

Résultats :

- Une communication **plus impactante et facilitant la compréhension** des décisions politiques et leur traduction dans le quotidien
- L'animation de moments fédérateurs et identitaires pour le territoire pour **développer le sentiment d'appartenance**



LES PERSPECTIVES 2025

- Mise en ligne des sites Internet
- Évaluation des actions de communication

Moyens techniques

La direction des Moyens techniques assure :

- l'assistance opérationnelle et la maintenance préventive et curative des 60 sites intercommunaux. Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs
- le gros entretien et les aménagements des bâtiments intercommunaux
- le suivi des projets de construction
- le secrétariat technique de la commission intercommunale de sécurité
- le suivi du parc véhicules
- le nettoyage et l'hygiène des locaux intercommunaux
- le service intervient aussi dans la mise en œuvre concrète des actions d'économie d'énergie : remplacement des équipements de chauffage vétustes, de menuiseries...

Réalisations 2024 :

- Relamping en LED du complexe Léonard de Vinci : 48 000 € de travaux, des économies d'énergie annuelles estimées à 18 000 €

Commission sécurité

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musées, restaurants, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de **vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité.**

La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.

La commission a réalisé **39 visites** en 2024.



MUTUALISATION

En 2021, pour accompagner le passage en communauté d'agglomération de Terres de Montaigu, il a été décidé de construire une organisation commune entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée. Déjà engagée pour certains services depuis plusieurs années, la mutualisation permet d'optimiser les moyens humains et financiers. La mise en place de cette organisation commune s'est poursuivie en 2024.



• Pôle Ressources :

- ✓ direction des Ressources humaines : terminée
- ✓ direction des Affaires financières : terminée
- ✓ direction des Systèmes d'information et de la transition numérique : terminée
- ✓ direction des Affaires générales et juridiques : terminée

• Pôle Aménagement et environnement :

- ✓ direction de l'Environnement et de la mobilité : terminée
- ✓ direction des Moyens techniques : en cours (clôture en 2025)
- ✓ direction de l'Ingénierie, de l'urbanisme et de l'habitat : terminée

• Pôle Cohésion sociale :

- ✓ direction de la Jeunesse : terminée
- ✓ direction de l'Éducation, de l'enfance et de la famille : (clôture en 2025)
- ✓ direction de la Santé et des solidarités : terminée
- ✓ direction Grand âge : réorganisation partielle
- ✓ direction de la Musique : terminée

• Pôle Proximité :

- ✓ direction de la Communication : terminée
- ✓ direction de la Relation aux habitants : terminée
- ✓ direction de l'Action culturelle : débutée partiellement
- ✓ direction de la Police municipale : terminée
- ✓ direction des Sports : terminée.

SÉMINAIRE DE DIRECTION

Un troisième séminaire pour les directeurs généraux adjoints et les directeurs s'est déroulé les 13 et 14 juin 2024, pour partager sur les projets politiques et d'administration, ainsi que sur les enjeux organisationnels en lien avec des thématiques d'actualité (système d'information RH, hôtel d'agglomération, intranet et cyber-sécurité), tout en consolidant une dynamique de groupe.

CONVENTION-CADRE

La convention-cadre fixe les principes de répartition permettant de **définir qui travaille pour quelle collectivité et pour quel pourcentage** selon des critères référencés. Elle détermine les conditions juridiques, humaines et financières de la mutualisation.

Un 1^{er} bilan de sa mise en œuvre a été présenté aux différentes instances en juin 2024 avec quelques ajustements de critères et clefs de répartition pour se rapprocher de la réalité.



LES PERSPECTIVES 2025

- Finaliser les réorganisations non terminées
- Ajuster les organisations selon les besoins pour les adapter au contexte et aux évolutions
- Établir un bilan et faire évoluer la convention-cadre en conséquence.



Groupement de commandes

Pour **simplifier les démarches et rationaliser les achats**, 6 groupements de commandes ont été constitués et pilotés par la communauté d'agglomération :

- renouvellement des contrats d'assurances (Terres de Montaigu/CIAS)
- acquisition de matériels informatiques (Terres de Montaigu/CIAS/communes)
- acquisition d'une solution logicielle de gestion des temps de travail et plannings (Terres de Montaigu/CIAS/ Montaigu-Vendée)
- renouvellement des marchés d'entretien et maintenance des chaufferies et chaudières dans les bâtiments (CIAS/ Terres de Montaigu)
- renouvellement de l'entretien et la maintenance de l'infra SI (Terres de Montaigu/CIAS/communes)
- renouvellement des prestations de télécommunications (Terres de Montaigu/CIAS/communes)

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATION

Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien.

Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques.

Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.



| Ingénierie

Depuis 2023, la direction Ingénierie, est une direction commune entre Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée. La direction Ingénierie est ainsi déployée pour une partie de ses missions sur toutes les communes de Terres de Montaigu.

Les techniciens en voiries et réseaux divers pilotent et réalisent les **études techniques des projets d'infrastructures et de réseaux** qui leur sont confiés par les communes de Terres de Montaigu. Ils accompagnent les élus dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagements et assurent la maîtrise d'œuvre de ces chantiers.

Les coordinateurs de projets urbains réalisent les missions d'**assistance à maîtrise d'ouvrage** pour les communes de Terres de Montaigu.

La direction Ingénierie effectue également la **coordination et le suivi de travaux des zones d'activités** du territoire.



13 255 000€ de travaux et études suivis (+ 61 %)



50 marchés à procédures adaptées passés (+ 23)



175 consultations simplifiées (+ 75)



50 estimations de travaux



335 comptes-rendus (+ 58)

85 dossiers en cours (+ 32)

15 déclarations préalables

PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2024 :

La Bernardière / Cugand

- Piste cyclable La Bernardière - Cugand
- Aménagement centre-bourg de La Bernardière
- Assistance à maîtrise d'ouvrage quartier le Haut du pas clissonnais
- Aménagement d'un arrêt de bus et skate-park à Cugand

La Boissière-de-Montaigu

- Aménagement de la plaine des sports

La Bruffière

- Travaux d'assainissement rue du Moulin

L'Herbergement

- Assistance à maîtrise d'ouvrage quartier Bois de ville et La Pichetière

Montaigu-Vendée

- Hôtel d'agglomération
- Cinéma Grand Écran
- École Jules Verne
- Quartier des Quais-St-Hilaire
- Rue Neuve
- Parc du Val d'Asson
- Restaurant scolaire de Boufféré
- Piste cyclable Marches de Bretagne
- Protection incendie ZA de La Daunière
- Travaux d'assainissement rue Beau soleil et Jeanne d'Arc

Montréverd

- Aménagement pourtours de l'accueil de loisirs

Rocheservière

- Aménagement rue des Ajoncs

Saint-Philbert-de-Bouaine

- Aménagement place Verdon
- Travaux assainissement ZA de la Croix Biton

Treize-Septiers

- Aménagement rue Vincent Ansquer
- Création d'un arrêt de bus

Planification

Le service planification gère les documents de planification qui régissent l'aménagement et l'urbanisation du territoire. Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019 et doivent régulièrement être modifiés pour tenir compte de nouveaux projets.

Démarches achevées en 2024

- Modification de chacun des PLUi permettant notamment de faire évoluer et simplifier le règlement, et de modifier des zonages et des OAP.
- Modification du PLUi de l'ancienne CCCR permettant l'évolution du zonage à vocation économique en vocation habitat d'un site situé rue des Alouettes sur la commune de Rocheservière. Environ 40 logements sous forme d'habitat intermédiaire et collectif y sont prévus.
- Modification du PLUi de l'ancienne CCTM permettant de fixer le projet d'aménagement des Quais Saint-Hilaire situé sur la commune de Montaigu-Vendée et de faire évoluer le zonage du Château de La Preuille situé sur la commune de Montaigu-Vendée.
- Révision allégée du PLUi de l'ancienne CCTM en septembre 2024, permettant l'évolution du zonage économique dans la zone d'activités économiques de Sintra à La Boissière-de-Montaigu.

Démarches engagées en 2024

- Modification n°5 du PLUi de l'ancienne CCTM permettant l'évolution d'une OAP à La Bruffière, afin d'y accueillir la brigade mobile de gendarmerie.
- Modification n°4 du PLUi de l'ancienne CCCR permettant principalement l'évolution du site des anciens foyers de l'enfance du Département situés sur la commune déléguée de Mormaison (Montréverd), afin de créer un secteur à vocation d'habitat.
- Révision allégée n°2 du PLUi de l'ancienne CCCR et n°4 de l'ancienne CCTM permettant la création d'Etudes Loi Barnier sur deux sites à vocation économique (ZAE La Daunière sur Montaigu-Vendée et ZAE La Chevasse sur Montréverd), afin de réduire les marges de recul des constructions qui s'appliquent par rapport aux routes classées à grande circulation.
- Modification n°6 du PLUi de l'ancienne CCTM en décembre 2024, permettant notamment :
 - L'évolution du zonage du secteur Sud de la zone commerciale de La Barillère (Montaigu-Vendée).
 - L'évolution du zonage dans le village de La Perrochère sur la commune déléguée de Boufféré (Montaigu-Vendée).
 - L'évolution du zonage du site de l'Abbaye de Meslay sur la commune déléguée de La Guyonnière (Montaigu-Vendée).



| Système d'Information Géographique

Le service intercommunal du Système d'information géographique collecte, traite et analyse de nombreuses données qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire. Le service permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale.

En 2024, le plan de corps de rue simplifié au format photo aérienne a été intégré et mis à disposition des agents.

Les données d'Occupation du Sol à Grande Echelle (OCS GE) produites par l'IGN ont été vérifiées et corrigées par le service SIG. Elles seront notamment utilisées dans le cadre de l'analyse de l'artificialisation des sols.

Le service a suivi le lancement du projet de création d'un Jumeau Numérique vendéen mené par Géo Vendée. Il s'agit d'une modélisation 3D du territoire permettant par la suite la création de divers applicatifs métiers tels que le cadastre solaire ou la modélisation de crues.

En parallèle, le service poursuit le travail avec les communes sur l'adressage et la numérotation.

• **24 022 adresses certifiées et publiées** dans la base adresse nationale en 2024.

LES PERSPECTIVES 2025

- Développement d'une application dédiée à la gestion différenciée des espaces verts pour l'ensemble des communes.
- Réception du Jumeau Numérique à travers différents applicatifs métiers déterminés à partir des besoins exprimés par les services intercommunaux.

| Urbanisme

Le service Urbanisme instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte des 10 communes (permis de construire, permis d'aménager). Il conseille les habitants et les élus dans leurs projets.

 **4 310 dossiers d'urbanisme et d'enseignes** déposés
(+ 8 %) soit 359 déposés par mois, en moyenne

 **385 nouveaux logements (+ 91 %)**
dont 45 logements sociaux

 **62 % de demandes dématérialisées (contre 14 % en 2023)**
en hausse constante avec 71 % au mois de décembre 2024.

Des typologies de projets autorisés variées : photovoltaïques (19 %), nouveaux logements (18 %), modifications-annexes et extensions d'habitations (37 %) ou encore bâtiments professionnels (4 %).



| Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Le RLPi est le document cadre qui complète et adapte la réglementation nationale de la publicité applicable sur les 10 communes de Terres de Montaigu. Il permet de fixer les règles d'implantation des publicités, enseignes et pré-enseignes, dans un objectif de préservation du cadre de vie.

Cette réglementation locale a pour objectifs :

- D'adapter les règles nationales de publicité aux spécificités locales
 - De protéger notre cadre de vie et le patrimoine bâti
 - De répondre aux besoins de signalisation des acteurs locaux
 - De lutter contre la pollution visuelle
 - De préserver la qualité paysagère des entrées de ville
- **38 demandes** d'autorisation et de déclaration liées à la publicité ont été déposées en 2024.

Direction des Systèmes d'information et de la transition numérique

La direction des Systèmes d'information et de la transition numérique est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaigu, du CIAS, des communes membres et de leurs services.

Son périmètre d'intervention comprend le parc matériel informatique et téléphonique, les infrastructures (télécommunication et réseaux), les systèmes d'impression et plus de 80 logiciels métiers.

Depuis 2015, Terres de Montaigu gère également l'informatique dans les écoles publiques du territoire par le financement de matériel (PC, copieurs, vidéoprojecteur interactif), le maintien en condition opérationnelle des matériels et la mise en place d'une politique de sécurité.

La direction intervient sur 212 sites répartis sur le territoire et gère les actifs suivants :



1042 PC : 711 portables et 331 fixes



167 copieurs et imprimantes multifonctions



198 tablettes



348 téléphones fixes et 412 téléphones mobiles

PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES 2021-2026

En 2021, Terres de Montaigu a initié un plan numérique des écoles 2021-2026. Celui-ci a pour objectif d'atteindre le socle numérique de base qui doit permettre de conduire

en classe des activités d'apprentissage du numérique et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

100 % des écoles publiques du territoire sont concernées par ce plan.

- **12 écoles et 1 798 élèves** (2024-2025)
- **78 classes** maternelles et élémentaires
- **349 ordinateurs** déployés dans les écoles
- **58 ordinateurs renouvelés** en 2024
 - 28 neufs
 - 30 reconditionnés
- **Finalisation du déploiement des accès Internet fibre (FTTH) dans toutes les écoles publiques**, en remplacement des accès ADSL

AUTRES RÉALISATIONS

- Poursuite du déploiement de la fibre noire depuis les salles serveurs vers la ZAC des Touches
- Sensibilisations des lycéens (première) au bon usage des réseaux sociaux par le conseiller numérique
- Définition du schéma directeur informatique 2025-2029, intégrant les projets concernant le numérique responsable et l'intelligence artificielle
- 3272 demandes d'intervention ouvertes (3645 en 2023) : dont 2004 incidents et 1268 demandes soit 12,9 tickets par jour ouvré

LES PERSPECTIVES 2025

- **Renouvellement de 85 PC** dans les écoles
- 59 projets identifiés sur 2025 dont 23 projets de suivi et conseil pour des chantiers concernant des bâtiments communaux ou intercommunaux, et 19 projets d'évolution de logiciels métiers



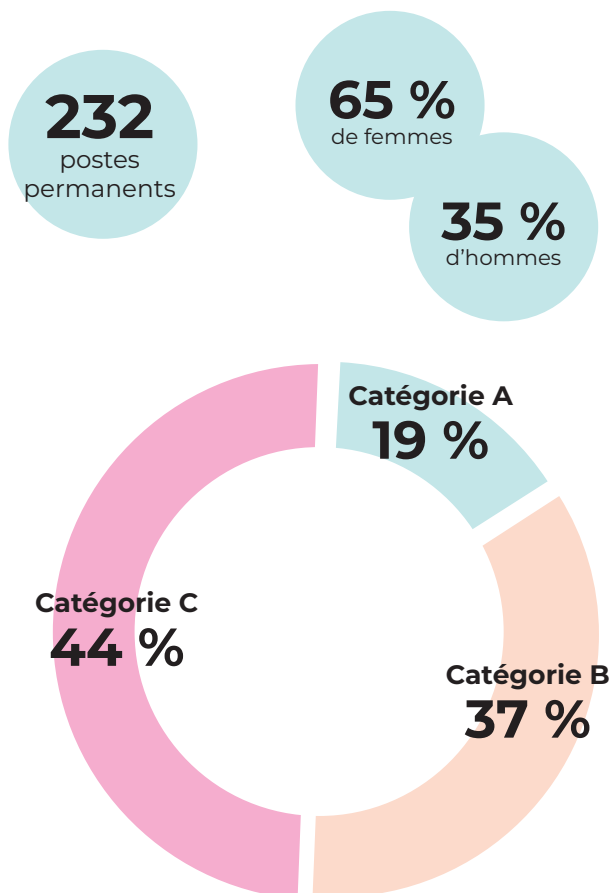


ANNEXES

Quelques données chiffrées

sur les effectifs permanents (au 31/12/2024)

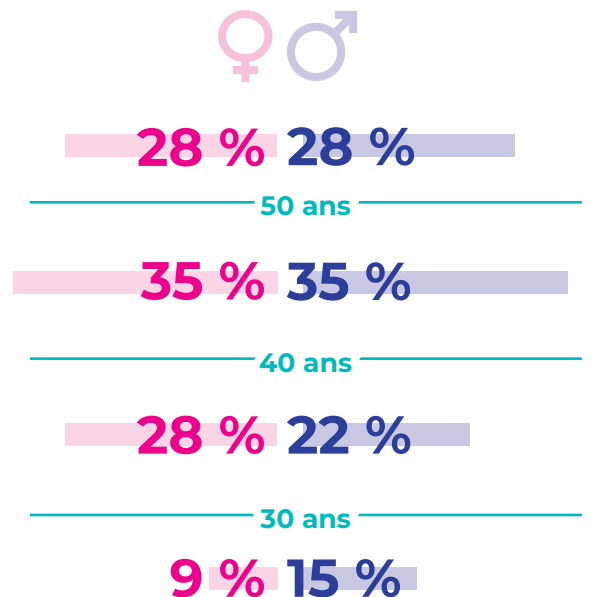
La Communauté d'agglomération*



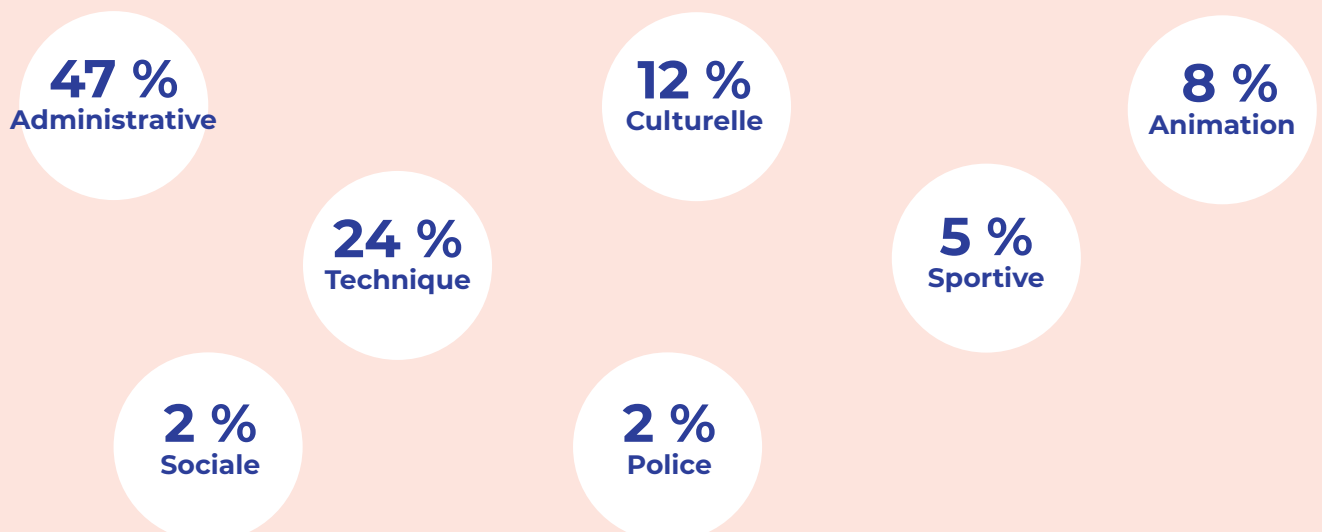
Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes : 43,2 ans

Âge moyen pour les hommes : 42,6 ans



Répartition des postes permanents par filière



*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BERNARDIÈRE

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
02 51 42 15 91
www.labernardiere.fr

LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
www.labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
www.boissieredemontaigu.fr

CUGAND

Place Vincent Ansquer
85610 Cugand
02 51 43 70 70
www.cugand.fr

L'HERBERGEMENT

21 place de l'Eglise
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
www.lherbergement.fr

MONTAIGU-VENDEE

Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
www.montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
www.montréverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAIN

10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
www.saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
www.treize-septiers.fr

ROCHESERVIERE

Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU,

Communauté d'agglomération

Hôtel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex

02 51 46 45 45

www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU